



**Skilled
Trades**
Ontario

**Métiers
spécialisés**
Ontario

Registre
de la norme de formation
par l'apprentissage

Ébéniste

438A

2017

Norme de formation par l'apprentissage

La norme de formation par l'apprentissage (ou, ci-après, le « registre ») est un document remis aux apprentis qui signent un contrat d'apprentissage enregistré dans la province de l'Ontario à titre de rapport officiel de formation. Elle doit être utilisée par l'apprenti(e) et le (la) parrain (marraine) ou le (la) formateur(trice) pour orienter le processus de développement des compétences dans un métier particulier.

Votre formation d'apprenti(e)

- ✓ Assurez-vous de signer un contrat d'apprentissage avec votre parrain (marraine) et votre témoin auprès du Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences. Une fois votre contrat enregistré, vous en recevrez une copie pour vos dossiers.
- ✓ Informez le bureau de service local **immédiatement** de tout changement apporté à vos coordonnées ou à votre contrat d'apprentissage, surtout si vous changez de parrain (marraine).
- ✓ Examinez régulièrement le registre avec votre formateur(trice) et votre parrain (marraine) pour discuter de vos progrès, poser des questions, demander une rétroaction et faire **valider vos compétences**.
- ✓ Notez vos heures de travail avec exactitude.
- ✓ Lorsqu'une formation en classe est offerte, suivez-la.
- ✓ Faites des demandes pour obtenir les incitatifs financiers auxquels vous êtes admissible.



Remplir votre registre

- ✓ **Remplir le dossier du (de la) parrain (marraine)** – Un formulaire doit être rempli pour chaque parrain (marraine) ou formateur(trice) avec lequel vous travaillez pendant votre apprentissage
- ✓ **Confirmer la validation de toutes les compétences**
 - **Vous et votre formateur(trice)** devez valider chaque compétence exigée pour confirmer que vous l'avez acquise.

Les cases ombrées de votre registre indiquent qu'il s'agit de compétences facultatives qui n'ont pas besoin d'être attestées par votre formateur(trice) ou votre parrain (marraine). On vous encourage toutefois à acquérir ces compétences dans le cadre de votre formation.

- ✓ **Confirmer la validation de l'ensemble complet de compétences**
 - Après la validation, par vous et votre formateur(trice), de toutes les compétences incluses dans un ensemble de compétences, votre parrain (marraine) doit apposer sa signature à l'**Annexe C – « Validation de l'ensemble de compétences pour le (la) parrain (marraine) »** pour confirmer que vous avez acquis les compétences de chacun des ensembles.

Ce document est la propriété de l'apprenti(e) dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation. Pour obtenir plus de renseignements sur votre apprentissage, lisez l'intérieur du verso de la couverture.



Nom de l'apprenti(e) : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Métier : _____

N° du contrat d'apprentissage (pour les métiers à accréditation obligatoire et non obligatoire) :

N° de compte MSO (pour les métiers à accréditation obligatoire uniquement) :

Ce document est la propriété de l'apprenti(e) dont le nom figure à l'intérieur et atteste officiellement sa formation.

Pour toute question concernant l'utilisation de ce registre ou votre programme d'apprentissage, veuillez contacter votre bureau de service local (voir l'Annexe D de ce cahier) ou la ligne d'assistance d'Emploi Ontario au : 1-800-387-5656.

Parcours d'apprentissage vers le certificat de qualification

Phase 1 : Inscription

Présentez une demande de formation en apprentissage sur le portail en ligne ou à votre bureau de service local

Pour le portail en ligne, veuillez suivre les consignes d'inscription. Vous devrez créer un compte *My Ontario* pour accéder aux services en ligne.

Contrat d'apprentissage signé et enregistré par l'apprenti(e) et le (la) parrain (marraine)

Accédez à votre registre de la norme de formation par l'apprentissage**
skilledtradesontario.ca/fr/a-propos-des-metiers/renseignements-sur-les-metiers/

** Il s'agit du rapport officiel attestant de la progression de votre formation. Vous êtes responsable de sa mise à jour.

Suivez la formation en milieu de travail

Démontrez que vous maîtrisez les compétences figurant dans le registre de la norme de formation par l'apprentissage, et recevez-en la validation

Suivez la formation en classe

Assistez à la formation en classe décrite dans la norme du programme

Les apprentis peuvent présenter une demande de subventions incitatives pour l'apprentissage (métiers désignés Sceau rouge) et de prêts.

Examinez et finalisez votre registre avec votre parrain (marraine)

Présentez une preuve d'achèvement de la formation d'apprenti par courriel, en personne ou sur le portail numérique

Votre registre de la norme de formation par l'apprentissage détaille les exigences d'achèvement applicables. Veuillez soumettre les éléments suivants :

- Registre de la norme de formation par l'apprentissage dûment rempli et signé
- Preuve des heures effectuées

Délivrance du certificat d'apprentissage

Métiers sans examen

Le certificat d'apprentissage représente la dernière étape du programme

Métiers avec examen (accréditation obligatoire et non obligatoire)*

Délivrance d'un certificat de qualification temporaire valable pour une période de 12 mois

Pour vous préparer en vue de l'examen menant au certificat de qualification, téléchargez les guides de préparation à l'examen provincial et/ou à l'examen du Sceau rouge.

Acquittez les frais de l'examen menant au certificat de qualification

Appelez pour effectuer un paiement (647-847-3000 or 1-855-299-0028)

Fixez une date pour votre examen

Pour fixer la date de votre examen, prenez contact avec votre bureau de service local.

Passez l'examen menant au certificat de qualification

Les apprentis peuvent présenter une demande de subventions incitatives pour l'apprentissage (métiers désignés Sceau rouge) ou une demande de prime d'achèvement d'apprentissage (métiers non désignés Sceau rouge)

Délivrance du certificat de qualification

À l'achèvement de la formation, les parrains peuvent avoir droit à des subventions, des incitatifs, des primes ou des crédits d'impôt pour l'apprentissage

Phase 2 : Apprentissage

Phase 3 : Certification

* Pour obtenir une liste des métiers assujettis à un examen de certification, veuillez consulter le skilledtradesontario.ca/fr/

Version préliminaire : 2022-06-07

Table des matières

Avant-propos : Objet et modalités du contrat d'apprentissage enregistré	1
Ressources propres au métier.....	2
Ressources et liens spécifiques au métier.....	2
Méthodologie - Élaboration des normes	2
Introduction au registre	3
Rôles et responsabilités des apprentis	5
Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs	6
Santé et sécurité.....	7
Résumé du programme d'apprentissage et directives connexes	10
Champ d'exercice	10
Directives du programme.....	10
Exigences du programme	11
Classification comme métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire.....	11
Résumé de Compétences pour réussir.....	11
Norme de rendement	12
Formation des apprentis : conseils à l'intention des apprentis, des parrains et des formateurs	13
Avis de collecte de renseignements personnels	16
Liste de formateurs.....	17
6120.00 Se protéger et protéger les autres.....	18
6121.00 Interpréter les dessins, préparer les esquisses et calculer les coûts.....	26
6122.00 Choisir le bois d'œuvre et les autres matières premières.....	31
6123.00 Utiliser et entretenir les outils et l'équipement.....	34
6124.00 Créer et utiliser des gabarits, des prototypes de montages et des modèles.....	39
6125.00 Utiliser et entretenir l'outillage servant à dégrossir et l'équipement de transformation des panneaux.....	42
6126.00 Utiliser et entretenir l'équipement servant à l'application des placages, des stratifiés faits de produits autres que le bois, des polymères et des revêtements spéciaux.....	47
6127.00 Effectuer l'usinage de finition	54
6128.00 Effectuer le ponçage	59
6129.0 Effectuer les opérations de sous-assemblage, d'assemblage et de pré finition.....	65
6130.00 Effectuer les opérations de finition ou de remise en état.....	72
6131.00 Effectuer les travaux spécialisés	76

6132.00	Effectuer les travaux de post-finition	80
6133.00	Installer les ouvrages d'ébénisterie et les menuiseries	82
	Définitions	85
	Apprenti(e)	85
	Prêt(e) à passer l'examen?	88
	Directives pour consigner un changement de parrain	89
	Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1	90
	Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 2	91
	Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 3	92
	Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 4	93
	Annexe A – Directives relatives à l'attestation de fin d'apprentissage	94
	Annexe B – Attestation de fin d'apprentissage	95
	Annexe C – Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines)	96
	Annexe D – Bureaux de service locaux en Ontario	97
	Diagramme Profil d'Analyse des Compétences (PAC)	i

Remarque : Cette norme a été révisée pour refléter l'identité visuelle de Métiers spécialisés Ontario (MSO) qui a remplacé l'Ordre des métiers de l'Ontario le 1er janvier 2022. Le contenu de la présente norme peut faire référence à l'ancienne organisation ; toutefois, tous les renseignements ou le contenu propres au métier demeurent pertinents et exacts selon la date de publication originale.

Veillez consulter le site Web de MSO : skilledtradesontario.ca/fr/ pour obtenir les renseignements les plus exacts et les plus récents. Pour obtenir des renseignements sur la loi LOPMS et ses règlements, veuillez consulter le site de perspectives dans les métiers spécialisés (Loi de 2021 ouvrant des), [L.O. 2021, chap. 28 - Projet de loi 288 \(ontario.ca\) LOPMS](http://L.O. 2021, chap. 28 - Projet de loi 288 (ontario.ca) LOPMS).

Toute mise à jour de cette publication est accessible en ligne; pour télécharger ce document en format PDF, cliquez sur le lien suivant : MétiersspécialisésOntario.ca

© 2022, Métiers spécialisés Ontario. Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation préalable de Métiers spécialisés Ontario.

Maintenu avec le transfert à Métiers spécialisés Ontario, 2017 (V100)

Avant-propos : Objet et modalités du contrat d'apprentissage enregistré :

- Avant d'entreprendre les activités officielles d'apprentissage, l'apprenti(e), le (la) parrain (marraine) et un témoin sont tenus de signer un contrat d'apprentissage.
- Le contrat d'apprentissage que vous avez signé est un document juridique important qui décrit vos responsabilités en tant qu'apprenti(e) et celles de votre parrain (marraine).
- Une fois enregistré, ce contrat marque le début de l'entente officielle entre l'apprenti(e), le (la) parrain (marraine) et le Ministère.
- Pour les métiers à accréditation obligatoire, le document d'enregistrement de l'apprentissage doit être accessible pendant le travail.

L'apprenti(e) convient :

- **D'informer le bureau de service local de tout changement de coordonnées ou de parrain dans les sept jours;**
- De suivre les directives licites du (de la) parrain (marraine) et du (de la) formateur(trice) et de faire tout en son pouvoir pour acquérir les compétences énoncées dans le registre du métier, qui font partie du programme d'apprentissage du métier établi par Métiers spécialisés Ontario;
- D'obtenir auprès du (de la) parrain (marraine) et des formateurs la confirmation écrite de la satisfaction des exigences énoncées dans le registre du métier.
- Lorsque vous recevez une « offre de formation en classe », confirmez votre participation en suivant les consignes de l'offre. À défaut de le faire, vous risquez de perdre la possibilité de suivre vos cours, ce qui retarderait l'achèvement de votre apprentissage.

Le (la) parrain (marraine) convient :

- De s'assurer que l'apprenti(e) suit la formation nécessaire dans le cadre du programme d'apprentissage du métier établi par Métiers spécialisés Ontario;
- De suivre les progrès réalisés dans le cadre de la formation avec l'apprenti(e) et avec les formateurs lorsque le (la) parrain (marraine) et le (la) formateur(trice) ne sont pas la même partie.
- De libérer son apprenti(e) de son travail pour qu'il ou elle puisse suivre une formation en classe sans en être pénalisé(e);
- De maintenir le ratio compagnon/apprenti pour votre métier, le cas échéant;
- De suivre les progrès de ses apprentis;
- De s'assurer que les formateurs confirment par écrit que l'apprenti(e) a acquis chaque compétence énoncée dans le registre du métier;
- De contacter le Ministère en cas de changement dans sa capacité à assurer la formation, dans ses coordonnées ou dans le statut de l'apprenti(e) dans le cadre du programme.

Ressources et liens spécifiques au métier

Ressources propres au métier	Lien
Programme du Sceau rouge	www.sceau-rouge.ca
Apprentissage en Ontario	https://www.ontario.ca/fr/page/lapprentissage-en-ontario
Emploi Ontario	ontario.ca/fr/page/emploi-ontario
Service Canada	www.servicecanada.gc.ca
<i>Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés</i>	Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés, L.O. 2021, ch. 28 - Projet de loi 288 (ontario.ca)
Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences	ontario.ca/fr/page/ministere-du-travail-de-la-formation-et-du-developpement-des-competences
Guide de préparation à l'examen	Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario
Zone compétences (Passeport-compétences de l'Ontario)	http://zonecompetences.ca/

**Veuillez noter que tous les liens sont valides au moment de la publication*

Méthodologie - Élaboration des normes

Une norme est élaborée avec un large groupe de représentants du métier qui forment le groupe de travail initial. Il s'agit d'experts en la matière, de gens de métier, d'instructeurs et d'employeurs issus d'un échantillon représentatif du secteur ou de l'industrie et possédant diverses années d'expérience professionnelle dans le domaine. Ce groupe de travail examine, élabore et recommande la révision du contenu de la norme. Son rôle consiste également à harmoniser et à mettre à jour d'autres contenus de soutien pour le produit.

Le processus de validation constitue une partie essentielle de l'élaboration de la norme. C'est l'occasion pour un groupe représentatif plus large du secteur de fournir sa rétroaction sur le contenu du projet de norme. Ce processus est mené de différentes manières et peut inclure l'envoi d'un sondage ou du document provisoire (ou des deux) directement au secteur. Les commentaires reçus sont examinés par le groupe de travail, et les modifications nécessaires sont apportées sur la base d'un consensus.

Introduction au registre

Ce registre « en milieu de travail » constitue la norme de formation pour Ébéniste **438A**; il a été élaboré par Métiers spécialisés Ontario en consultation avec des représentants de l'industrie. Il met en évidence toutes les compétences associées au métier et nécessaires à son apprentissage.

Le registre est divisé en ensembles de compétences, qui contiennent à leur tour des compétences spécifiques. Ces ensembles de compétences et compétences sont présentés sous forme d'énoncés qui décrivent ce que l'apprenti(e) doit accomplir et selon quelle norme, afin d'être considéré(e) comme ayant acquis la compétence en question.

La démonstration de ces compétences est consignée dans le registre. Une fois les compétences acquises, c'est par la validation des compétences ainsi que l'achèvement des exigences du programme de formation en classe ou l'équivalent que l'apprenti(e) achève son programme d'apprentissage et qu'il ou elle reçoit son certificat d'apprentissage.

Le (la) parrain (marraine) ou le (la) formateur(trice) et l'apprenti(e) doivent valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Toutefois, si une compétence est ombrée, cela signifie qu'elle est facultative et qu'elle n'a pas besoin d'être validée, bien qu'elle ait été définie comme faisant partie du champ d'exercice du métier.

Toutes les pratiques décrites dans cette norme doivent être exécutées par l'apprenti(e) selon les critères spécifiques identifiés. En général, les normes de performance pour ce métier doivent être exécutées conformément à tous les codes et normes juridictionnels applicables et toutes les normes de santé et de sécurité doivent être respectées et observées. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- Lois et règlements sur la santé et la sécurité au travail;
- Autres lois, règlements, codes et normes applicables;
- Meilleures pratiques de l'industrie;
- Politiques et procédures de l'entreprise.

Les renseignements présentés dans la présente norme étaient, à notre connaissance, à jour au moment de leur impression et destinés à une utilisation générale. Veuillez consulter le site Web de Métiers spécialisés Ontario à l'adresse suivante afin d'obtenir les renseignements les plus précis et à jour : www.skilledtradesontario.ca/fr/

Rôles et responsabilités

Conformément à la [Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés \(LOPMS\)](#)

Métiers spécialisés Ontario (MSO) est responsable de ce qui suit :

- Établissement et maintien des qualifications;
- Établissement de programmes d'apprentissage et d'autres programmes de formation, y compris des normes de formation, des normes de programme et des examens de certification;
- Délivrance de certificats aux fins de la Loi, par exemple des certificats de qualification;
- Tenue d'un registre public pour les métiers à accréditation obligatoire, à l'adresse skilledtradesontario.ca/fr/registre-public/;
- Détermination de l'équivalence de l'expérience et des qualifications obtenues par les candidats au certificat de qualification qui n'ont pas réalisé d'apprentissage par rapport à celles obtenues en réalisant un apprentissage (évaluations d'équivalence professionnelle);
- Promotion des métiers spécialisés et réalisation de travaux de recherche;
- Réalisation de recherches et détermination des métiers devant être prescrits comme tels aux fins de la Loi, et formulation de recommandations sur ces questions au ministre.

Le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences (MTIFDC) a les responsabilités suivantes :

- Classification des métiers comme métiers à accréditation obligatoire;
- Prescription des champs d'exercice des métiers;
- Approbation des personnes pouvant fournir une formation en classe dans le cadre des programmes d'apprentissage (ARF);
- Enregistrement des contrats d'apprentissage;
- Délivrance d'un certificat d'apprentissage aux personnes qui terminent avec succès un programme d'apprentissage;
- Administration des examens, y compris les examens de certification;
- Promotion des métiers spécialisés et réalisation de travaux de recherche;
- Exercice des autres pouvoirs, devoirs et fonctions prévus par la Loi ou les règlements.

Pour toute question liée à votre contrat d'apprentissage enregistré ou à l'achèvement de votre apprentissage, vous devez communiquer avec votre bureau de service local.

Rôles et responsabilités des apprentis

Un(e) apprenti(e) est une personne ayant conclu un contrat d'apprentissage enregistré (se reporter à l'avant-propos : « Objet et modalités du contrat d'apprentissage », page 1) avec un parrain (une marraine) pour recevoir une formation dans un métier dans le cadre d'un programme d'apprentissage établi par Métiers spécialisés Ontario. À titre d'apprenti(e), vous avez certains rôles et certaines responsabilités à assumer tout au long de votre programme d'apprentissage :

1. En tant qu'apprenti(e), vous avez signé un contrat d'apprentissage et avez conclu un contrat avec le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences et votre parrain (marraine).
2. Si vous êtes inscrit(e) en tant qu'apprenti(e) dans un métier à accréditation obligatoire, votre nom figurera automatiquement au registre public de Métiers spécialisés Ontario.
3. Vous devez informer le personnel de votre bureau de service local de toute modification aux renseignements suivants :
 - L'adresse de votre parrain (marraine);
 - Vos nom et adresse;
 - Le nom de votre parrain (marraine), notamment s'il s'agit d'un nouvel emploi avec un(e) nouveau (nouvelle) parrain (marraine).
4. À titre d'apprenti(e), vous devez acquérir les compétences ou les ensembles de compétences établis dans le présent registre (énoncés à la section « Admissibilité à l'attestation de fin d'apprentissage » du présent document), qui doivent ensuite être signés et datés par vous ainsi que par votre formateur(trice).
5. Une fois que vous avez démontré que vous maîtrisez toutes les compétences obligatoires et que vous avez reçu la validation de votre parrain (marraine) ou formateur(trice) pour chaque compétence, vous devez faire remplir et signer le formulaire de validation des ensembles de compétences par votre parrain (marraine) actuel(le).
6. Présentez votre registre à votre bureau de service local.

Présentez votre attestation de fin d'apprentissage (voir l'Annexe B), ainsi que votre registre autorisé, à votre bureau de service local.

Rôles et responsabilités des parrains et des formateurs

Les **parrains** doivent s'assurer que toutes les modalités du contrat d'apprentissage enregistré sont respectées. En vertu du contrat d'apprentissage enregistré, ils doivent veiller à ce que les apprentis reçoivent la formation exigée dans le cadre d'un programme d'apprentissage. À titre de signataires de ce contrat, ils sont désignés comme « signataires autorisés » de la validation des ensembles de compétences de l'apprenti(e) et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée. Certains parrains peuvent également jouer le rôle de formateur.

Un(e) **formateur(trice)** est une personne qui surveille l'exécution d'une tâche et qui établit les attentes et les pratiques auxquelles l'apprenti(e) doit se conformer en milieu de travail.

Dans les métiers à accréditation obligatoire, un(e) formateur(trice) doit détenir un certificat de qualification valide et être inscrit(e) auprès de Métiers spécialisés Ontario.

Dans les métiers à accréditation non obligatoire, un(e) formateur(trice) est une personne qui remplit l'une ou l'autre des conditions suivantes :

- Détenir un certificat de qualification;
- Détenir un certificat d'apprentissage du métier; ou
- Avoir terminé la formation en milieu de travail (compétences et/ou heures d'apprentissage, selon le cas) et la formation en classe du programme d'apprentissage du métier;
- Posséder une expérience en milieu de travail équivalente au programme d'apprentissage, ainsi que les compétences décrites dans le registre.

La compétence signifie être capable de donner un rendement conforme à la norme requise (voir « *Introduction au registre* »). Les formateurs/parrains et les apprentis doivent valider et dater les compétences acquises avec succès dans le registre. Le registre sert à documenter ces réalisations.

Les formateurs doivent apposer leur signature en se fondant sur leur évaluation et leur jugement professionnel indiquant que les apprentis ont acquis les compétences décrites ci-dessus. La signature du (de la) formateur(trice) ne constitue pas une garantie générale ou une garantie du comportement futur de l'apprenti(e).

Les parrains qui participent à ce programme de formation sont désignés comme signataires autorisés et sont tenus de confirmer l'acquisition de chaque ensemble de compétences en apposant leur signature dans la case appropriée.

Santé et sécurité

Les méthodes et les conditions de travail sécuritaires, la prévention des accidents et la préservation de la santé revêtent une importance primordiale dans le cadre des programmes d'apprentissage en Ontario. Ces responsabilités sont partagées et exigent les efforts conjoints du gouvernement, des parrains, des employeurs, des superviseurs, des travailleurs, des apprentis et du public pour atteindre l'objectif de rendre les lieux de travail de l'Ontario plus sécuritaires.

La [Loi sur la santé et la sécurité au travail](#) (LSST) nous fournit le cadre juridique et les outils pour le faire. Elle énonce les droits et les devoirs de toutes les parties en milieu de travail, confiant à l'employeur la responsabilité ultime de la santé et de la sécurité des travailleurs (en l'occurrence les apprentis) en veillant à ce que des procédures, des contrôles et une formation soient établis pour faire face aux risques professionnels. En conséquence, il est impératif que toutes les parties soient conscientes des circonstances qui peuvent causer une blessure, une maladie ou un préjudice. On peut créer des expériences d'apprentissage et des milieux sécuritaires en contrôlant les variables et les comportements qui peuvent causer un accident, une blessure ou une maladie, ou y contribuer.

On rappelle au (à la) parrain (marraine) qui n'est pas l'employeur que ce dernier a des responsabilités juridiques en matière de santé et de sécurité envers l'apprenti(e) qui est son employé(e). Le (la) parrain (marraine) doit encourager les habitudes de travail sécuritaires et le respect des exigences de l'employeur en matière de santé et de sécurité au travail.

Il est généralement reconnu qu'une attitude positive à l'égard de la sécurité en conjonction avec de bonnes compétences en santé et sécurité contribue à un environnement sans accident. Une saine attitude envers la prévention des accidents est bénéfique à tous.

Les travailleurs et les apprentis peuvent être exposés à une multitude de dangers et, par conséquent, doivent connaître la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* et ses règlements.

Le système de responsabilité interne :

L'un des principaux objectifs de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (LSST) est de faciliter la mise en place d'un solide système de responsabilité interne (SRI) au travail. À cette fin, la LSST énonce les obligations des employeurs, des superviseurs, des travailleurs, des apprentis, des constructeurs et des propriétaires de lieux de travail.

La conformité des parties en milieu de travail à leurs obligations juridiques respectives est essentielle à l'établissement d'un solide SRI dans le milieu de travail.

En termes simples, le SRI signifie que tout le monde au travail a un rôle à jouer pour assurer la sécurité et la santé dans les lieux de travail. Les travailleurs et les apprentis en milieu de travail qui constatent un problème de santé et de sécurité, comme un danger ou une infraction à la LSST en milieu de travail, ont l'obligation juridique de signaler la situation à l'employeur ou à un superviseur. Les employeurs et les superviseurs sont, à leur tour, tenus de résoudre ces situations et d'informer les travailleurs de tout danger dans le cadre de leur travail.

Le SRI encourage un milieu de travail sain et sécuritaire. En plus de la conformité des parties en milieu de travail à leurs obligations juridiques, le SRI est appuyé par des politiques et des programmes de santé et de sécurité bien définis, y compris la conception, le contrôle, la surveillance et la supervision du travail effectué.

Rôles et responsabilités en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*

Les responsabilités de l'employeur comprennent, entre autres, ce qui suit :

- Former, informer et superviser les travailleurs et les apprentis afin de protéger leur santé et leur sécurité;
- Nommer des personnes compétentes comme superviseurs;
- Informer un(e) travailleur(euse), un(e) apprenti(e) ou une personne en autorité de tout danger existant dans le lieu de travail et les former à la manipulation, à l'entreposage, à l'utilisation, à l'élimination et au transport de tout matériel, substance, outil, matériau, etc.;
- Prendre toutes les précautions raisonnables dans les circonstances pour la protection d'un(e) travailleur(euse) ou d'un(e) apprenti(e);
- Dans les lieux de travail où plus de cinq travailleurs sont régulièrement employés, préparer et afficher une politique écrite en matière de santé et de sécurité au travail et mettre sur pied et maintenir un programme pour sa mise en œuvre;
- Préparer et afficher des politiques sur la violence et le harcèlement au travail et élaborer des programmes à l'appui de ces politiques;
- S'assurer que tous les travailleurs et apprentis connaissent les lois, les règlements, les codes et les normes applicables afin que les exigences à respecter soient claires pour tous les travailleurs et apprentis.

Les responsabilités du formateur/superviseur comprennent, entre autres, ce qui suit :

- S'assurer que le (la) travailleur(euse) ou apprenti(e) travaille en conformité avec la loi et ses règlements;
- S'assurer que tout équipement, dispositif de protection ou vêtement requis par l'employeur est utilisé ou porté par le (la) travailleur(euse) ou l'apprenti(e);
- Aviser un(e) travailleur(euse) ou un(e) apprenti(e) de tout danger potentiel ou réel pour la santé ou la sécurité connu du superviseur;
- Prendre toutes les précautions raisonnables dans les circonstances pour la protection des travailleurs.

Les responsabilités du (de la) travailleur(euse) ou de l'apprenti(e) comprennent, entre autres, ce qui suit :

- Travailler en conformité avec la Loi et ses règlements;
- Utiliser ou porter tout matériel, dispositif de protection ou vêtement exigé par l'employeur;
- Signaler à l'employeur ou au superviseur tout matériel ou dispositif de protection manquant ou défectueux connu qui pourrait mettre en danger le travailleur ou un autre travailleur;
- Signaler tout danger ou toute infraction à la Loi ou à ses règlements à l'employeur ou au superviseur;
- Ne pas enlever ou rendre inefficace tout dispositif de protection exigé par l'employeur ou par les règlements;
- Ne pas utiliser ou faire fonctionner du matériel ou travailler d'une manière qui pourrait mettre en danger un travailleur.

Les trois droits des travailleurs et des apprentis

La LSST accorde aux travailleurs et aux apprentis trois droits fondamentaux :

1. Le droit d'être informés des dangers liés à leur travail et d'obtenir des informations, une supervision et des instructions pour protéger leur santé et leur sécurité sur le lieu de travail;
2. Le droit de participer à l'identification et à la résolution des problèmes de santé et de sécurité au travail par l'entremise d'un représentant en santé et sécurité ou d'un travailleur membre d'un comité mixte de santé et sécurité;
3. Le droit de refuser un travail qu'ils estiment dangereux pour leur santé et leur sécurité ou celles de tout autre travailleur sur le lieu de travail.

Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences

Le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences effectue des inspections périodiques des lieux de travail pour s'assurer que les lois et règlements sur la sécurité sont respectés. Pour toute question, veuillez communiquer avec l'InfoCentre de santé et de sécurité au travail au 1-877-202-0008.

Résumé du programme d'apprentissage et directives connexes

Champ d'exercice

Le champ d'exercice du métier d'Ébéniste est décrit à l'article 24 du Règlement de l'Ontario 875/21 pris en application de la LOPMS et se lit comme suit :

24. Le champ d'exercice du métier d'ébéniste consiste notamment à fabriquer et à réparer des armoires, des meubles, des boiseries et des pièces de menuiserie, ainsi que des fenêtres, des portes et des escaliers de qualité supérieure, à des fins résidentielles, commerciales et industrielles.

Bien que le registre se fonde sur le champ d'exercice décrit dans le règlement (article 24 du Règlement de l'Ontario 875/21 pris en application de la LOPMS), il ne prétend ni augmenter ni modifier le champ d'exercice décrit dans le règlement.

Directives du programme

Durée de la formation en milieu de travail

L'industrie a établi qu'un(e) apprenti(e) doit suivre 7280 heures de formation en milieu de travail pour acquérir les compétences professionnelles requises. Cette durée peut varier en fonction des circonstances.

Durée de la formation en classe

L'industrie a établi qu'un(e) apprenti(e) doit suivre 720 heures de formation en classe pour terminer le programme d'études associé au programme de formation.

Nbre total d'heures de formation

8000 heures

Ratio compagnon-apprenti

Ratios prévus dans la réglementation :

Si un métier a été prescrit comme étant assujéti à un ratio apprenti-compagnon, le nombre d'apprentis pouvant être parrainés ou employés par une personne exerçant le métier par rapport au nombre de compagnons employés ou autrement engagés par la personne exerçant le métier **ne doit en aucun cas dépasser un(e) apprenti(e) pour chaque compagnon (compagne)**. Vous trouverez de plus amples renseignements dans la section Apprentissage du site Web du gouvernement de l'Ontario à l'adresse ontario.ca/fr/page/embaucher-une-apprentie

Exigences du programme

Classification comme métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire

Les règlements en vertu de la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés*, classifient chaque métier comme étant « à accréditation obligatoire » ou « à accréditation non obligatoire ». Ce métier est à accréditation non obligatoire.

Il incombe à l'apprenti(e) de remplir un dossier d'attestation de la formation, sous forme de registre. Le (la) parrain (marraine) et le (la) formateur(trice) doivent valider une fois que l'apprenti(e) a acquis les compétences liées au métier visé.

Résumé de Compétences pour réussir

Les Compétences pour réussir permettent aux gens de s'adapter à un monde en constant changement, afin de pouvoir travailler, apprendre et mieux vivre. Elles sont fondamentales pour l'acquisition d'autres compétences et très importantes pour des interactions sociales réussies. Ces compétences sont utiles à tout le monde, car elles aident les personnes à trouver un emploi, à progresser dans leur emploi actuel et à changer d'emploi, le cas échéant. Elles aident également les personnes à devenir des membres actifs de leur communauté et à réaliser un apprentissage réussi.

À la suite de recherches et de consultations approfondies, le gouvernement du Canada a lancé le nouveau modèle Compétences pour réussir, qui vient renouveler l'ancien cadre des compétences essentielles afin de mieux tenir compte des besoins du marché du travail actuel et futur.

Les profils de compétences essentielles propres aux professions sont disponibles en ligne. Ils seront mis à jour périodiquement aux fins d'harmonisation avec le nouveau modèle Compétences pour réussir que vous trouverez ici :

[modèle Compétences pour réussir](#).

Norme de rendement

En général, la norme de rendement pour le métier d'Ébéniste doit être exécutée, le cas échéant, selon et en conformité avec ce qui suit :

Normes de sécurité de l'industrie qui sont basées sur :

- Lois et règlements sur la santé et la sécurité au travail;
- Lois, règlements, codes et normes en vigueur sur le territoire (règlements municipaux, etc.);
- Politiques et procédures de l'entreprise;
- Toutes les spécifications des fabricants et les spécifications techniques applicables.

Formation des apprentis : conseils à l'intention des apprentis, des parrains et des formateurs

Conseils à l'intention des apprentis

N'oubliez pas que l'apprentissage est un processus qui prend du temps. Voici une liste de conseils et d'outils supplémentaires qui vous permettront de tirer le maximum de votre formation par l'apprentissage.

- Adoptez sans délai des procédures de travail sécuritaire afin de créer de bonnes habitudes;
- Utilisez votre registre comme journal de bord pour faire le suivi des compétences acquises;
- Examinez votre plan d'apprentissage avec votre conseiller(ère) en formation, votre formateur(trice) ou votre parrain (marraine);
- Discutez de vos besoins de formation avec votre formateur(trice) et/ou votre parrain (marraine);
- Écoutez les suggestions de votre formateur(trice);
- Posez des questions à votre formateur ou formatrice si vous n'êtes pas certain ou certaine de la compétence que vous devez acquérir ou des outils ou du matériel que vous devez utiliser pour effectuer votre travail;
- Faites preuve d'enthousiasme et adoptez de bonnes habitudes de travail;
- Une fois que vous avez démontré avoir acquis une compétence, validez-la avec votre formateur(trice).

Pour tirer le meilleur parti de cette expérience de mentorat, demandez à être exposé(e) à toute l'étendue du métier; rencontrez régulièrement votre parrain (marraine) ou votre formateur(trice) pour discuter de vos progrès, poser des questions et demander une rétroaction.

Conseils à l'intention des parrains

- Choisissez un(e) formateur(trice) qui a de bonnes aptitudes à la communication et qui travaille bien avec les autres.
- Assurez-vous que l'apprenti(e) travaille toujours sous la direction d'un formateur ou d'une formatrice qualifiée ou qu'il ou elle y a accès;
- Invitez-le (la) formateur(trice) à suivre des cours de perfectionnement (p. ex., programme de formation des formateurs, programmes à l'intention des mentors, etc.);
- Définissez des attentes claires et faites participer l'apprenti(e) et le (la) formateur(trice) à l'élaboration du plan d'apprentissage;
- Encouragez l'adoption d'habitudes de travail sécuritaires;
- Donnez du temps au (à la) formateur(trice) pour démontrer les compétences à l'apprenti(e);
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti(e) pour qu'il ou elle apprenne le métier;
- Veillez à ce que l'apprenti(e) reçoive la formation en milieu de travail diversifiée présentée dans ce document;
- Reconnaissez le bon rendement;
- Observez fréquemment;
- Donnez une rétroaction constructive et faites régulièrement des évaluations du rendement auxquelles participent l'apprenti(e) ainsi que le (la) formateur(trice);
- Servez-vous du registre comme d'un outil de suivi dans le cadre des évaluations régulières du rendement;
- Remplissez la validation des ensembles de compétences dès que l'apprenti(e) a démontré avoir acquis les compétences visées;
- Le contenu détaillé de chaque compétence ne constitue pas une liste inclusive; il s'agit plutôt d'une illustration de l'orientation voulue pour l'acquisition de chaque compétence.

Conseils à l'intention des formateurs

Les formateurs doivent veiller à ce que les apprentis acquièrent les compétences qui sont indiquées dans le présent document. Voici une liste de conseils et d'outils qui visent à aider les formateurs à superviser les apprentis :

- Faites preuve d'habitudes exemplaires de prudence au travail;
- Donnez des occasions et du temps à l'apprenti(e) pour qu'il ou elle apprenne le métier;
- Traitez les apprentis équitablement et avec respect;
- Examinez le registre avec l'apprenti(e) et mettez au point un plan d'apprentissage;
- Établissez des attentes claires et reconnaissez le bon rendement;
- Exposez les apprentis à toute la portée du métier en leur offrant une formation sur les compétences décrites dans le présent document;
- Encouragez l'apprenti(e) à poser des questions et répondez-y;
- Faites preuve de patience;
- Expliquez et démontrez les compétences;
- **Rencontrez régulièrement l'apprenti(e) pour discuter de ses progrès;**
- Donnez régulièrement de la rétroaction;
- Lorsque l'apprenti(e) a acquis des compétences, validez-les;
- Servez-vous du registre comme d'un guide pour évaluer les compétences dans chacun des domaines. En utilisant le registre, les formateurs pourront guider le processus et aider les apprentis à acquérir les compétences énoncées dans ce document.

La meilleure expérience de mentorat consiste à donner à l'apprenti(e) une formation et une exposition aussi complètes que possible à toute la portée du métier. Si cela n'est pas possible, aidez la personne à trouver d'autres moyens d'y parvenir.

Avis de collecte de renseignements personnels

1. À tout moment durant votre formation par l'apprentissage, on pourra vous demander de présenter ce registre à votre bureau de service local. Vous devrez produire l'attestation de fin d'apprentissage signée au bureau de service local afin de terminer votre programme. Le bureau de service local utilisera vos renseignements personnels pour administrer et financer le système de formation par l'apprentissage de l'Ontario, notamment pour confirmer que vous avez terminé votre apprentissage et pour délivrer votre certificat d'apprentissage.
2. Le bureau de service local communiquera des renseignements concernant la fin de votre programme d'apprentissage et votre certificat d'apprentissage à Métiers spécialisés Ontario, qui en a besoin pour s'acquitter de ses responsabilités.
3. Vos renseignements personnels sont recueillis, utilisés et divulgués par le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences en vertu de la *Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés (LOPMS)*.
4. Pour toute question concernant la collecte, l'utilisation et la divulgation par le Ministère de vos renseignements personnels, prière de contacter :

Responsable, InfoCentre Emploi Ontario

Ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences

33, rue Bloor Est, 2^e étage, Toronto (Ontario) M7A 2S3

Sans frais : 1-800-387-5656; Toronto : 416-326-5656

Service ATS : 1-866-533-6339 ou 416-325-4084

6120.00 Se protéger et protéger les autres**Résultat d'apprentissage général**

Se protéger et protéger les autres en respectant les lois, les règlements, les codes, les normes et les directives, en gérant les dangers et les conditions dangereuses, l'équipement et les matériaux, en suivant les consignes d'incendie de l'entreprise ou du lieu de travail, en s'occupant des tâches d'entretien, en déplaçant manuellement l'équipement, en utilisant l'équipement de sécurité, les dispositifs de levage et l'équipement de manutention des matériaux, en portant, en ajustant et en entretenant l'équipement de protection individuelle (ÉPI), en appliquant les premiers soins de base se rapportant aux maux et blessures professionnelles, en signalant les blessures au superviseur ou à la superviseuse ou au personnel chargé des premiers soins, en adoptant des habitudes de travail sécuritaires, en appliquant les règles d'hygiène industrielle et en effectuant des inspections avant la mise en marche de l'équipement.

Compétences

6120.01 Respecter les lois, les règlements, les codes, les normes et les directives, notamment la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (LSST), la *Loi sur la protection de l'environnement* (LPE), la *Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail* (LSPAAT), la *Loi de 2009 sur l'Ordre des métiers de l'Ontario et l'apprentissage* (LOMOA), le Code du bâtiment de l'Ontario (CBO), le Code de prévention des incendies de l'Ontario (CPIO), le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), l'Association pour la prévention des accidents industriels (APAI), l'Association ontarienne de la sécurité dans la construction, l'Association des manufacturiers de menuiserie architecturale du Canada (AWMAC), ou toutes autres exigences provinciales, territoriales et municipales, et politiques de l'entreprise en lisant, interprétant et suivant les directives, conformément au contenu écrit des documents et aux directives verbales des autorités réglementaires.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6120.02 Déterminer les dangers pour la santé et la sécurité sur le lieu de travail, de façon à prévenir l'éventualité de blessures corporelles et de dommages causés à l'équipement ou à l'environnement, à prendre des mesures correctives et à signaler les dangers, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, ainsi qu'aux normes et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6120.03 Utiliser l'équipement de protection individuelle (ÉPI), comme l'équipement de protection pour les yeux, l'équipement de protection pour les oreilles, les gants, l'équipement de protection pour les pieds, les casques de protection, l'équipement de protection pour le corps et l'équipement respiratoire, en s'assurant que cet équipement est ajusté de manière à assurer un bon ajustement et une protection optimale pour son utilisateur et le travail à effectuer, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux normes et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

- 6120.04** **Entretien de l'équipement de protection individuelle (ÉPI)**, comme l'équipement de protection pour les yeux, l'équipement de protection pour les oreilles, les gants, l'équipement de protection pour les pieds, les casques de protection, l'équipement de protection pour le corps et l'équipement respiratoire, en vérifiant s'il y a des signes d'usure, des bris, des fissures, des fuites, et des pièces lâches et défectueuses, en vérifiant et analysant son rendement et sa fonction, en entreposant, consignat ou étiquetant les pièces défectueuses, et en mettant hors service les dispositifs et composants afin de garantir sa propre sécurité et celle des autres, conformément aux exigences réglementaires, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux politiques et procédures de l'entreprise et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

- 6120.05** **Adopter des habitudes de travail sécuritaires** en demeurant à l'extérieur des dispositifs de sécurité et des barrières, en portant les vêtements requis (qui ne sont pas amples ni déchirés), en attachant les cheveux longs, et en retirant les bagues ou autres bijoux, et en s'assurant que l'air comprimé est utilisé conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, ainsi qu'aux normes et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

- 6120.06** **Suivre les consignes d'incendie**, notamment en déterminant le type d'incendie et sa gravité, en prenant des mesures pour éteindre un petit feu, en déclenchant le système d'alarme, en signalant l'incendie et en suivant les procédures d'évacuation, conformément aux exigences réglementaires, aux codes, aux procédures du chantier, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux politiques et procédures de l'entreprise, et aux exigences en matière de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

- 6120.07** **Utiliser l'équipement de sécurité d'urgence**, comme les extincteurs, les couvertures antifeu, les douches oculaires et les trousse de premiers soins, en s'assurant de suivre les consignes de manière sécuritaire et efficace, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux normes et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6120.08 Mettre en œuvre de bonnes pratiques d'entretien sur le lieu de travail, en nettoyant les déversements ou les fuites, en s'assurant de respecter les consignes en matière d'élimination ou de récupération, en gardant la zone de travail propre et libre d'obstructions, en effectuant une évaluation continue des dangers dans la zone de travail pour déceler les dangers et prévenir les accidents, en rangeant les outils et l'équipement afin de réduire les risques d'accidents ou de blessures, et en s'assurant que les outils et l'équipement sont aux bons endroits et sont accessibles, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux codes, ainsi qu'aux normes et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6120.09 Manipuler les substances désignées à l'aide de l'équipement de manutention et d'entreposage indiqué, de façon à protéger le travailleur ou la travailleuse contre les blessures et à protéger l'environnement contre la contamination tout en s'assurant de respecter les consignes pour l'élimination, la récupération et la sécurité, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux normes et procédures de l'entreprise

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

- 6120.10 Soulever, transporter et déplacer les matériaux**, en minimisant l'effort physique et en utilisant les mesures de sécurité afin de prévenir les blessures causées par des dangers, tels que les surfaces glissantes, les charges non équilibrées et les débris projetés, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, ainsi qu'aux normes et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

- 6120.11 Effectuer des vérifications avant la mise en marche du matériel**, tel que l'équipement fixe, les outils à main et les outils mécaniques, les dispositifs de levage manuels et motorisés et l'équipement de pulvérisation et de finition, en vérifiant que les dispositifs de sécurité sont en place, biens fixés et en bon état, en vérifiant les niveaux des liquides et la présence de fuites, en vérifiant la lubrification, la stabilité, la présence d'effilochage et d'usure, ainsi que la configuration et l'ajustement des outils, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux normes et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

- 6120.12 Signaler les blessures au superviseur ou à la superviseuse ou au personnel chargé des premiers soins** rapidement et explicitement, en veillant à ce que des soins soient administrés à la personne blessée et à ce que les informations relatives à l'incident et à sa cause soient communiquées de manière précise et exacte, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, ainsi qu'aux normes et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

- 6120.13 Prodiguer les premiers soins de base en cas de maux ou d'accidents du travail**, tels que les maux soudains, les brûlures, les coupures, les entorses, les inhalations de produits chimiques et de fumée ainsi que la contamination des yeux, de façon à stabiliser l'état de la victime et à la préparer aux premiers soins ultérieurs, avant de faire appel aux soins médicaux d'urgence selon les besoins et l'état de la victime, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux recommandations et spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

- 6120.14 Verrouiller, étiqueter et mettre hors tension l'équipement mécanique,** y compris toutes les sources d'énergie (électricité, air comprimé, énergie hydraulique ou cinétique), aux fins de réparation ou d'entretien en éteignant et étiquetant les machines ou en interrompant les procédés de fabrication afin de s'assurer qu'aucun matériau ne pénètre dans l'équipement pendant la réparation ou l'entretien et d'éviter tout dommage à la machine et tout accident, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

- 6120.15 Contrôler les émissions de poussières, de produits chimiques et de matières toxiques,** y compris les poussières de bois et d'autres matières combustibles, les liquides dangereux, les émanations des produits de finition et les colles, par le captage, l'entreposage, la suppression et l'élimination, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité et d'environnement, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6121.00 Interpréter les dessins, préparer les esquisses et calculer les coûts**Résultat d'apprentissage général**

Lire et interpréter les dessins de fabrication, les dessins d'architecture et les dessins d'atelier de nature complexe; préparer les esquisses et les dessins d'atelier; calculer le coût d'un seul ouvrage simple.

Compétences

6121.01 Interpréter les dessins techniques ou d'atelier et les spécifications pour la transformation des éléments en bois, en identifiant et évaluant les symboles et les échelles, en effectuant les conversions nécessaires afin d'obtenir les exigences pour les matériaux, en vérifiant la précision de manière à minimiser les pertes, conformément aux exigences de la tâche, ainsi qu'aux politiques, procédures et lignes directrices de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6121.02 Préparer les esquisses et les dessins, tels que les tracés en grandeur réelle du produit fini, les projections orthographiques, et les tracés pour les gabarits et les montages, en faisant la conversion vers un tracé géométrique, et en choisissant, calculant et nommant les matériaux requis pour construire le produit, en utilisant les outils pour les esquisses, les instruments de mesure, l'équipement et les programmes informatiques, les logiciels de commande numérique par ordinateur (CNC), les logiciels de conception assistée par ordinateur (CAO) et tout autre logiciel en utilisant les symboles, les lignes et les vues, conformément aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, procédures et lignes directrices de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6122.03 Calculer le coût du produit fini, en tenant compte des matériaux, de la main-d'œuvre et des coûts indirects, en vérifiant les calculs et en les confirmant auprès des représentants de l'entreprise, en ayant recours aux techniques de communication et aux outils de calculs, conformément aux politiques, procédures et lignes directrices de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6121.04 Évaluer les conditions du chantier et adapter en conséquence, en vérifiant la conformité avec les dessins techniques et autres informations reçues, en se référant aux listes de questions, en mesurant les paramètres de l'équipement, en vérifiant s'il y a des obstacles et si le produit peut être livré sans problème, en vérifiant que l'électricité et les services publics sont disponibles, en effectuant l'inspection du chantier et en vérifiant l'accessibilité pour les gens et l'équipement en ayant recours à l'observation, aux techniques de communication et aux instruments de mesure, en créant un modèle décrivant les conditions du chantier (murs courbés et inclinés, murs pas d'aplomb) et en apportant des modifications, au besoin, conformément aux exigences réglementaires, aux codes, aux exigences de la tâche, aux conditions du chantier, aux politiques, procédures et lignes directrices de l'entreprise, ainsi qu'aux exigences réglementaires en matière de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6121.05 Calculer les exigences en matière de finition, comme pour les mélanges à base de solvant et d'eau, les mélanges à plusieurs composants, les catalyseurs et les réducteurs, en déterminant les ratios de composition, les pourcentages, la viscosité et la température, conformément aux exigences de la tâche, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux normes et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6121.06 Préparer la documentation, telle que la liste de matériaux ou la liste dimensionnelle, la liste des placages et la procédure de finition, en vérifiant leur lisibilité et leur exactitude, en vérifiant les calculs et en les confirmant auprès des représentants de l'entreprise, en ayant recours aux techniques de communication, aux outils de calcul ainsi qu'à l'équipement et aux programmes informatiques, conformément aux politiques, procédures et lignes directrices de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6121.07 Préparer un devis estimatif du coût des travaux, en tenant compte des matériaux, de la main-d'œuvre et des coûts indirects, en vérifiant la lisibilité et l'exactitude du document, en vérifiant les calculs et en les confirmant auprès des représentants de l'entreprise, en ayant recours aux techniques de communication et aux outils de calcul, conformément aux politiques, procédures et lignes directrices de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6121.08 **Calculer le coût d'un ouvrage simple**, en énumérant tous les matériaux indiqués sur le dessin d'atelier, en déterminant et calculant le coût des pertes, de la main-d'œuvre directe et des matières directes et les coûts indirects nécessaires pour l'obtention du produit, conformément aux exigences de la tâche, ainsi qu'aux politiques, procédures et lignes directrices de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6121.09 **Incorporer et intégrer les exigences structurelles des armoires**, comme l'histoire des styles de meubles, le rembourrage de base, le système 32 et les normes de qualité de l'Association des manufacturiers de menuiserie architecturale du Canada, en préparant des esquisses et des dessins, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux exigences de la tâche, ainsi qu'aux politiques, procédures et lignes directrices de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6122.00 Choisir le bois d'œuvre et les autres matières premières**Résultat d'apprentissage général**

Choisir et utiliser des bois canadiens et importés, choisir et utiliser des panneaux de particules, des panneaux de fibre, des placages et du contreplaqué; mettre à l'essai, empiler et entreposer le bois d'œuvre, et choisir les placages, l'appareillage ainsi que les stratifiés et les polymères faits de matériaux autres que du bois.

Compétences

6122.01 Choisir le bois d'œuvre (canadien ou importé) en l'inspectant et en recherchant l'absence de gauchissement, de flaches, de pourriture, de torsion, de fentes et de cémentation, en vérifiant la direction du grain, les nœuds, la pestilence, la teneur en humidité et l'apparence, en s'assurant de minimiser les pertes, en utilisant les instruments de mesure et l'équipement de protection individuelle (ÉPI), en employant les pratiques de levage et de manutention sécuritaire, conformément aux exigences de la tâche, ainsi qu'aux politiques et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6122.02 Choisir les panneaux, y compris les panneaux de particules destinés au placage et non destinés au placage, les panneaux de fibre et le contreplaqué à plis, en vérifiant visuellement et en vérifiant la présence de dommages, l'orientation du fil de bois du placage, la couleur et l'appareillage, en s'assurant de minimiser les pertes, en utilisant les instruments de mesure et l'équipement de protection individuelle (ÉPI), en employant les pratiques de levage et de manutention sécuritaire, conformément aux exigences de la tâche, ainsi qu'aux politiques et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6122.03 Choisir les placages, tels que le placage tranché, coupé sur faux-quartier, le placage déroulé, le placage semi-déroulé, le placage en quartiers et le placage reconstitué, en vérifiant visuellement s'il y a des défauts, en vérifiant la correspondance des couleurs et du fil de bois, en s'assurant de minimiser les pertes, en utilisant les instruments de mesure et l'équipement de protection individuelle (ÉPI), en employant les pratiques de levage et de manutention sécuritaire, conformément aux exigences de la tâche, ainsi qu'aux politiques et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6122.04 Choisir les plastiques stratifiés, en vérifiant visuellement s'il y a des défauts, en vérifiant la couleur et la texture, en s'assurant de minimiser les pertes, en utilisant les instruments de mesure et l'équipement de protection individuelle (ÉPI), en employant les pratiques de levage et de manutention sécuritaire, conformément aux exigences de la tâche, ainsi qu'aux politiques et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6122.05 Entreposer les matériaux, tels que le bois d'œuvre, les panneaux, les placages et les plastiques stratifiés, en veillant à leur accès, leur stabilité, leur planéité et leur exactitude, de manière à minimiser les dommages, conformément aux exigences en matière de sécurité, aux conditions du chantier, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux normes et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6123.00 Utiliser et entretenir les outils et l'équipement**Résultat d'apprentissage général**

Choisir, utiliser et entretenir les outils à main et les outils mécaniques portatifs électriques et pneumatiques, ainsi que l'équipement mécanique fixe servant à la conception et à la construction.

Compétences

6123.01 Choisir les outils à main et leurs accessoires (tournevis, instruments de mesure, équerres combinées, cisailles, limes, toupies, marteaux, agrafeuses, scies à main, ciseaux, racloirs d'ébéniste, rabots à main) après avoir évalué la tâche à accomplir, conformément aux exigences de la tâche, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux politiques et procédures de l'entreprise, ainsi qu'aux exigences réglementaires en matière de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6123.02 Utiliser les outils à main et leurs accessoires (tournevis, instruments de mesure, équerres combinées, cisailles, limes, toupies, marteaux, agrafeuses, scies à main, ciseaux, racloirs d'ébénistes, rabots à main), conformément aux exigences de la tâche, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux politiques et procédures de l'entreprise, ainsi qu'aux exigences réglementaires en matière de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6123.03 **Entretien des outils à main et leurs accessoires** (tournevis, instruments de mesure, cisailles, limes, marteaux, agrafeuses, scies à main, ciseaux, racloirs d'ébénistes, rabots à main) en vérifiant l'usure, l'ajustement, l'alignement et si les outils et accessoires sont brisés, en affûtant les lames, les couteaux et les forets, en choisissant, vérifiant, mettant à l'essai les outils et accessoires, en analysant leur rendement et leur fonction, et en remplaçant, alignant, nettoyant, lubrifiant et rangeant ou retirant du service les outils et accessoires, conformément aux exigences de la tâche, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux politiques et procédures de l'entreprise, ainsi qu'aux exigences réglementaires en matière de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6123.04 **Choisir les outils mécaniques portatifs et leurs accessoires**, notamment les outils mécaniques portatifs électriques et pneumatiques servant au perçage, au sciage, au ponçage, au toupillage, au séchage, au collage et au rabotage et leurs accessoires (forets, lames, collecteurs de poussière, etc.) après avoir évalué la tâche à accomplir, conformément aux exigences de la tâche, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux politiques et procédures de l'entreprise, ainsi qu'aux exigences réglementaires en matière de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

- 6123.05 Utiliser les outils mécaniques portatifs et leurs accessoires,** notamment les outils mécaniques portatifs électriques et pneumatiques servant au perçage, au sciage, au ponçage, au toupillage, au séchage, au collage et au rabotage et leurs accessoires (forets, lames, collecteurs de poussière, etc.), conformément aux exigences de la tâche, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux politiques et procédures de l'entreprise, ainsi qu'aux exigences réglementaires en matière de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

- 6123.06 Entretenir les outils mécaniques portatifs et leurs accessoires,** notamment les outils mécaniques portatifs électriques et pneumatiques servant au perçage, au sciage, au ponçage, au toupillage, au séchage, au collage et au rabotage et leurs accessoires (forets, lames, collecteurs de poussière, etc.), en vérifiant l'usure, l'ajustement, la lubrification et si des composants ou des pièces sont endommagés (comme les cordons et les fiches, les boîtiers et les dispositifs de contrôle), en remplaçant, alignant, nettoyant, lubrifiant, rangeant ou retirant du service les outils et accessoires, conformément aux exigences de la tâche, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux politiques et procédures de l'entreprise, ainsi qu'aux exigences réglementaires en matière de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

- 6123.07 Choisir l'équipement mécanique fixe** pour le dégrossissage, l'usinage, le ponçage, le sous-assemblage, l'assemblage final, la finition et les opérations après la finition, en analysant le rendement et la fonction nécessaires, conformément aux exigences de la tâche, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux politiques et procédures de l'entreprise, ainsi qu'aux exigences réglementaires en matière de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

- 6123.08 Utiliser l'équipement mécanique fixe** pour le dégrossissage, l'usinage, le ponçage, le sous-assemblage, l'assemblage final, la finition et les opérations après la finition, en positionnant, déplaçant et réglant l'équipement, conformément aux exigences de la tâche, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux politiques et procédures de l'entreprise, ainsi qu'aux exigences réglementaires en matière de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6123.09 **Entretien de l'équipement mécanique fixe et les systèmes à air comprimé** pour le dégrossissage, l'usinage, le ponçage, le sous-assemblage, l'assemblage final, la finition et les opérations après la finition, en vérifiant si les cordons sont effilochés, si les tuyaux flexibles sont fissurés ou fuyants, s'il y a accumulation d'humidité, s'il y a un dysfonctionnement électrique, si l'affûtage est adéquat, s'il y a une lubrification, s'il y a des étincelles, de la fumée ou des vibrations ou tout autre signe de dommages visible, en remplaçant, alignant, nettoyant, vidangeant ou retirant du service l'équipement, conformément aux exigences de la tâche, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux politiques et procédures de l'entreprise, ainsi qu'aux exigences réglementaires en matière de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6124.00 Créer et utiliser des gabarits, des prototypes de montages et des modèles

Résultat d'apprentissage général

Déterminer les besoins, concevoir et construire des gabarits, des montages et des modèles en interprétant des esquisses à l'aide de dessins d'atelier et de l'équipement de conception et de dessin assisté par ordinateur (CAO et DAO). Mettre à l'essai, modifier et vérifier les gabarits, les montages et les modèles ainsi que leurs pièces et composants, et utiliser et concevoir les modèles.

Compétences

6124.01 Déterminer les besoins en matière de gabarits, de montages, de prototypes et de modèles pour les outils à main et les outils mécaniques, l'équipement fixe et l'équipement de finition, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux exigences de la tâche, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6124.02 Concevoir les gabarits, les montages, les prototypes et les modèles en préparant et interprétant des esquisses à l'aide de dessins d'atelier, d'équipement de conception et de dessin assisté par ordinateur (CAO et DAO) et d'outils pour les esquisses (pour la prise de mesures et la vérification de l'exactitude), conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux exigences de la tâche, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6124.03 Fabriquer des gabarits, des montages, des prototypes et des modèles, en procédant à une inspection visuelle et en vérifiant les dimensions et l'ajustement à l'aide d'outils à main, d'outils mécaniques portatifs, d'adhésifs, de clous, de dispositifs de fixation, de serre-joints, de presses, de contreventements, de plexiglas, d'instruments de mesure, d'équipement fixe et d'équipement de protection individuelle (ÉPI), et en appliquant des pratiques de levage sécuritaires, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux exigences de la tâche, ainsi qu'aux normes et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6124.04 Mettre à l'essai, modifier et vérifier les gabarits, les montages, les prototypes, les modèles ainsi que leurs pièces et composants, en vérifiant leur rendement, leur fonction et leur qualité par l'analyse et l'évaluation à l'aide d'outils à main, d'outils mécaniques portatifs, d'équipement fixe et d'équipement de protection, et en appliquant des pratiques de levage sécuritaires, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux exigences de la tâche, ainsi qu'aux normes et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6124.05 Utiliser et concevoir les modèles en procédant à une inspection visuelle et en vérifiant les dimensions et l'ajustement à l'aide d'outils à main, d'outils mécaniques portatifs, d'adhésifs, de clous, de dispositifs de fixation, de serre-joints, de presses, de contreventements, de plexiglas, d'instruments de mesure, d'équipement fixe et d'équipement de protection individuelle (ÉPI), et en appliquant des pratiques de levage sécuritaires, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux exigences de la tâche, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6125.00 Utiliser et entretenir l'outillage servant à dégrossir et l'équipement de transformation des panneaux

Résultat d'apprentissage général

Choisir, régler, faire fonctionner et entretenir l'outillage traditionnel et informatisé servant à dégrossir le bois massif et l'équipement de dimensionnement des panneaux, éliminer les défauts dans les matériaux et assurer un rendement maximal, régler l'outillage, évaluer le rendement de l'outillage et bien organiser le lieu de travail.

Compétences

6125.01 Utiliser l'outillage servant à dégrossir le bois massif, notamment les scies, les dégauchisseuses, les rabots et les supports à serre-joints servant à effectuer le refendage, le sciage en travers, le surfacage et le collage, en procédant à une inspection visuelle et en vérifiant le rendement et le fonctionnement, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6125.02 **Entretien l'outillage servant à dégrossir le bois massif**, notamment les scies mécaniques fixes, les dégauchisseuses, les rabots et les supports à serre-joints servant à effectuer le refendage, le sciage en travers, le surfacage et le collage, en procédant à une inspection visuelle et en vérifiant le rendement et le fonctionnement (et en réglant en conséquence), en utilisant l'équipement de nettoyage et les lubrifiants, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6125.03 **Utiliser l'équipement de dimensionnement des panneaux**, notamment les scies mécaniques fixes et les toupies, en positionnant, déplaçant et réglant l'équipement afin d'exécuter les procédures de coupe et de toupillage, en veillant à l'exactitude de la production des pièces et de l'équipement, conformément aux exigences de la tâche, aux recommandations et spécifications des fabricants, aux politiques et procédures de l'entreprise, ainsi qu'aux exigences réglementaires en matière de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

- 6125.04** **Entretien de l'équipement de dimensionnement des panneaux,** notamment les scies mécaniques fixes et les toupies, en procédant à une inspection visuelle et en vérifiant le rendement et le fonctionnement, en utilisant l'équipement de protection individuelle (ÉPI), en utilisant l'équipement de nettoyage et les lubrifiants, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

- 6125.05** **Éliminer les défauts dans le bois d'œuvre** (écorce enfermée, gerces ou fentes, nids d'abeilles, rugosités, poches de résine, nœuds, trous de vers et variations de la croissance naturelle) afin d'assurer un rendement maximal en coupant ou rabotant au moyen de scies mécaniques fixes et de l'équipement de protection individuelle (ÉPI), conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

- 6125.06 Régler et assembler l'outillage** (scies, toupies, coupeuses et perceuses) en procédant à une inspection visuelle et en vérifiant le bon équilibre et la sécurité de l'installation, en utilisant l'équipement de protection individuelle (ÉPI) et en installant des dispositifs de sécurité, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

- 6125.07 Surveiller le rendement de l'outillage** en procédant à une inspection visuelle et en vérifiant la précision et la qualité de la coupe, en déterminant quand l'affûtage ou le remplacement est nécessaire, tout en portant l'équipement de protection individuelle (ÉPI), conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6125.08 Coller les panneaux, en effectuant un examen et en vérifiant l'orientation du fil et la couleur du bois, en utilisant des supports à serre-joints et des adhésifs, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6125.09 Évaluer la qualité de l'usinage, en surveillant les vitesses d'alimentation des machines, en calculant les marques de couteau par pouce, en vérifiant s'il y a des entailles, des encoches, des brûlures, des gerces et des éclats, et en utilisant des instruments de mesure, conformément aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6126.00 Utiliser et entretenir l'équipement servant à l'application des placages, des stratifiés faits de produits autres que le bois, des polymères et des revêtements spéciaux

Résultat d'apprentissage général

Utiliser et entretenir l'équipement traditionnel et informatisé servant à couper, appareiller, joindre en bout, plier et appliquer les placages, les stratifiés faits de produits autres que le bois, les polymères et les revêtements spéciaux; choisir les adhésifs, en calculer la quantité et les appliquer; évaluer le produit.

Compétences

6126.01 Choisir le matériau du placage et le matériau de l'âme (placages d'importation et exotiques, contreplacages de bois massif, âme en placage, panneaux de particules, panneaux de fibres [p. ex. : MDF], produits spéciaux manufacturés), en effectuant un examen visuel et des vérifications pour éviter toute possibilité de transparence et pour garantir une correspondance de la qualité, de la couleur, de l'orientation du fil et de la position dans la quartelle et pour s'assurer de réduire au minimum les pertes en utilisant des instruments de mesure afin de vérifier la stabilité dimensionnelle, conformément aux exigences en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6126.02 Régler l'équipement servant pour les placages (équipement traditionnel et informatisé, guillotine, brocheuses à main, ruban à main, rouleaux encolleurs, presses à plaquer et jointeuses sans ruban) en réglant en fonction de la correspondance des placages spécifiée, et en coupant et joignant en bout les placages selon le modèle et les dimensions spécifiées, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6126.03 Utiliser l'équipement servant pour les placages (équipement traditionnel et informatisé, guillotine, brocheuses à main, ruban à main, rouleaux encolleurs, presses à plaquer et jointeuses sans ruban) en étalonnant au besoin l'âme en fonction de l'épaisseur du produit, en sciant en travers selon les dimensions brutes, en taillant au moyen d'une guillotine ou d'une scie à placage, et en joignant et réalisant l'appareillage avec de la colle, et en pressant selon les spécifications de la colle, en veillant à la réacclimatation lors du pressage à chaud et de l'équilibrage des panneaux, en vérifiant s'il y a des fentes et des défauts d'ouverture provoqués par l'éclatement du liage, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6126.04 **Entretien de l'équipement servant pour les placages** (équipement traditionnel et informatisé, guillotine, brocheuses à main, ruban à main, rouleaux encolleurs, presses à plaquer et jointeuses sans ruban) en lubrifiant et en enlevant la colle ou les résidus de colle à l'aide de chiffons et de racleurs, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6126.05 **Choisir les stratifiés faits de produits autres que le bois et le matériau de l'âme** (stratifiés d'usage général, stratifiés verticaux, stratifiés postformés, feuilles de contrebalancement), en effectuant un examen visuel, en vérifiant la concordance des couleurs, le genre de stratifié spécifié et la taille, en recherchant les défauts, en veillant au rendement optimal des matériaux à l'aide d'instruments de mesure et en utilisant des appareils de levage et d'élévation, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6126.06 Couper les stratifiés faits de matériaux autres que le bois ainsi que l'âme aux dimensions brutes (stratifiés d'usage général, stratifiés verticaux, stratifiés postformés, feuilles de contrebalancement) à l'aide d'outils à main, d'outils mécaniques portatifs, d'équipement fixe et d'instruments de mesure en vérifiant les spécifications de la tâche, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6126.07 Coller les stratifiés faits de produits autres que le bois à l'âme avec de l'adhésif (stratifiés d'usage général, stratifiés verticaux, stratifiés postformés, feuilles de contrebalancement) en appliquant de la pression à l'aide de rouleaux presseurs, de presses, de blocs et de maillets, de rouleaux en J et de cales, en utilisant des outils à main et des outils mécaniques portatifs, de l'équipement fixe, des instruments de mesure et en veillant à minimiser les pertes, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6126.08 Tailler les stratifiés faits de matériaux autres que le bois (stratifiés d'usage général, stratifiés verticaux, stratifiés postformés, feuilles de contrebalancement), en réalisant un examen et en vérifiant la planéité, l'alignement des surfaces, la qualité du limage et des joints et en recherchant la présence de brûlures dues aux roulements et de rayures, en utilisant les outils à main et les outils mécaniques portatifs, l'équipement fixe, les instruments de mesure et en veillant à minimiser les pertes, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6126.09 Choisir l'âme et les matériaux de revêtements spéciaux (statique-dissipatif, stratifié résistant aux agents chimiques, stratifié classé résistant au feu, stratifié revêtu de métal) en identifiant le type de matériau par inspection visuelle pour vérifier la concordance des couleurs et la taille et détecter les défauts, en veillant au rendement optimal des matériaux, en utilisant des instruments de mesure et des appareils de levage et d'élévation, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

- 6126.10** **Coller le revêtement spécial à l'âme avec de l'adhésif**, y compris les panneaux de particules, selon les spécifications des fabricants, à l'aide des outils spécifiés par le fabricant (rouleaux presseurs, presses, blocs et maillets, rouleaux en J et cales pour l'alignement), conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

- 6126.11** **Tailler le revêtement spécial**, notamment en réalisant un examen et en vérifiant la planéité, l'alignement des surfaces, la qualité du limage et des joints et en recherchant la présence de brûlures dues aux roulements et de rayures, en utilisant les outils à main et les outils mécaniques portatifs, l'équipement fixe, les instruments de mesure et en veillant à minimiser les pertes, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6126.12 Choisir des polymères solides en vérifiant le numéro de lot et en utilisant des instruments de mesure et des appareils de levage et d'élévation, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6126.13 Préparer les polymères solides en utilisant des outils à main et des outils mécaniques portatifs, de l'équipement mécanique fixe, des soudures, des adhésifs, des dispositifs de serrage et des instruments de mesure, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6127.00 Effectuer l'usinage de finition**Résultat d'apprentissage général**

Choisir et fabriquer les assemblages, disposer les pièces; choisir, régler, utiliser et entretenir l'outillage traditionnel, complexe et informatisé, servant à dégauchir le bois et à usiner les pièces; déterminer l'ordre logique des opérations; régler l'outillage; évaluer le rendement de l'outillage; et bien organiser le lieu de travail.

Compétences

6127.01 Déterminer les besoins en matière d'outillage, comme les types d'assemblages pour les exigences spécifiques à la tâche (assemblages à recouvrement, à plat joint, en biseau, à rainure et à languette, à mortaises et à tenons, à queue d'aronde, à entailles, tasseaux, languettes, lamelles et joints à entures) en utilisant des outils à main, des outils mécaniques et l'équipement fixe, conformément aux exigences règlementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6127.02 Disposer ou détailler les pièces et indiquer l'orientation en vue du montage au moyen de marqueurs, de la liste de matériaux selon les spécifications et les dessins d'atelier afin de garantir l'exactitude des pièces produites et le rendement optimal des matériaux, et en vérifiant l'ajustement à sec avant le montage, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6127.03 Choisir et utiliser l'outillage traditionnel, complexe et informatisé, ainsi que tout accessoire nécessaire pour dégauchir le bois et effectuer les opérations de sciage, de surfacage, de façonnage, de toupillage, de perçage et de délignage nécessaire pour un travail donné, en choisissant l'outil convenant à la tâche et au matériau, en le montant au besoin, en l'équilibrant lorsque cela est nécessaire et en l'installant correctement de manière sécuritaire, tout en prenant soin de ne pas endommager l'outil et les matériaux, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

- 6127.04 Préparer du bois massif et des polymères solides avant l'usinage** en dégauchissant le bois à l'aide d'une dégauchisseuse, d'une raboteuse ou d'une scie à refendre normale, en établissant une surface de référence et en travaillant à partir de cette surface de manière à assurer la précision de l'usinage au moyen d'instruments de mesure, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

- 6127.05 Couper les matériaux (bois massif, stratifiés faits de produits autres que le bois, revêtements spéciaux et polymères solides, etc.)** en utilisant des instruments de mesure et des procédures d'usinage, et en tenant bien compte des caractéristiques des matériaux, telles que les défauts, le fil du bois, la planéité, la rectitude, l'équerrage et les réglages de l'outillage (alimentation, vitesse, profondeur de coupe, etc.), conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6127.06 Déterminer quand il est nécessaire d'effectuer l'entretien, la dépose ou le remplacement de l'équipement et des accessoires de l'outillage, en effectuant un examen, des essais et des analyses du rendement et du fonctionnement, ainsi qu'une vérification du degré d'usure, de l'ajustement, de l'alignement et de la lubrification, tout en recherchant des composants ou des pièces endommagées, et en évaluant le rendement, la précision et la qualité de coupe de l'outillage à l'aide d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils spécialisés et d'instruments de mesure, conformément aux exigences règlementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6127.07 Fabriquer des gabarits, des montages, des patrons, des formes ou des modèles lorsque cela est nécessaire pour l'usinage, en les concevant, en choisissant le matériau approprié, en utilisant tout dispositif de serrage nécessaire et en les fabriquant de façon à ce qu'ils soient fiables et sécuritaires au moyen d'outils à main, d'outils mécaniques, d'outils spécialisés et d'instruments de mesure, conformément aux exigences règlementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6127.08 **Bien organiser le lieu de travail** afin de faciliter l'accès aux outils, aux matériaux et à l'équipement et de permettre un déplacement facile, sécuritaire et économique des matériaux et des personnes, en tenant constamment les lieux en ordre et en analysant continuellement les risques, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6128.00 Effectuer le ponçage**Résultat d'apprentissage général**

Choisir, régler, utiliser et entretenir des machines de ponçage, des grattoirs et des accessoires abrasifs; fabriquer des blocs de contours et de profils et poncer des pièces.

Compétences

6128.01 Choisir des machines et des outils de ponçage, tels que des machines traditionnelles (blocs de ponçage, grattoirs, etc.), complexes et informatisées, des ponceuses de bordures, à courroie longue, à disque, vibrantes, à courroie large, de chant et à panneau plat, ayant des dimensions appropriées, un ponçage de surface plane, de bordure et de chant en effectuant un examen visuel et une analyse de la forme du bois, du chant et de la surface, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6128.02 Régler des machines et des outils de ponçage, tels que des machines traditionnelles (blocs de ponçage, grattoirs, etc.), complexes et informatisées, des ponceuses de bordures, à courroie longue, à disque, vibrantes, à courroie large, de chant et à panneau plat ayant des dimensions appropriées pour un ponçage de surface plane, de bordure et de chant avec des supports d'abrasifs appropriés ainsi que le type et la grosseur du grain correspondant à ces genres de ponçages, en procédant à l'ajustement de la tension des courroies et à leur surveillance à la suite d'un examen visuel et d'une analyse de la forme du bois, du chant et de la surface, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6128.03 Utiliser des machines et des outils de ponçage, tels que des machines traditionnelles (blocs de ponçage, grattoirs, etc.), complexes et informatisées, des ponceuses de bordures, à courroie longue, à disque, vibrantes, à courroie large, de chant et à panneau plat ayant des dimensions appropriées pour un ponçage de surface plane, de bordure et de chant avec des supports d'abrasifs appropriés ainsi que le type et la grosseur du grain correspondant à ces genres de ponçages, en appliquant un mouvement de ponçage uniforme, tout en enlevant les marques d'usinage, les marques de couteau, les éclisses et les entailles, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6128.04 **Entretien des machines et des outils de ponçage**, tels que des machines traditionnelles (blocs de ponçage, grattoirs, etc.), complexes et informatisées, des ponceuses de bordures, à courroie longue, à disque, vibrantes, à courroie large, de chant et à panneau plat ayant des dimensions appropriées pour un ponçage de surface plane, de bordure et de chant avec des supports d'abrasifs appropriés ainsi que le type et la grosseur du grain correspondant à ces genres de ponçages, en procédant à des inspections régulières pour vérifier l'usure, le huilage, les courroies et le réglage, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6128.05 **Choisir des courroies abrasives** pour les outils à main et les machines mécaniques fixes, comme des disques, des manchons, des tampons et des roues de ponçage de chant convenant à une tâche donnée à la suite d'un examen visuel et d'une évaluation des supports d'abrasif ainsi que du type et de la grosseur de grains abrasifs appropriés, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6128.06 Préparer des courroies abrasives pour les outils à main et les machines mécaniques fixes, comme des disques, des manchons, des tampons et des roues de ponçage de chant convenant à une tâche donnée à la suite d'un examen visuel et d'une analyse des supports d'abrasif ainsi que du type et de la grosseur de grains abrasifs, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6128.07 Utiliser des courroies abrasives pour les outils à main et les machines mécaniques fixes, comme des disques, des manchons, des tampons et des roues de ponçage de chant convenant à une tâche donnée à la suite d'un examen visuel et d'une analyse des supports d'abrasif appropriés, en appliquant un mouvement de ponçage uniforme, tout en enlevant les marques d'usinage, les marques de couteau, les éclisses et les entailles, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6128.08 **Entretien des courroies abrasives** pour les outils à main et les machines mécaniques fixes, comme des disques, des manchons, des tampons et des roues de ponçage de chant convenant à une tâche donnée en maintenant des taux d'humidité appropriés et constants dans l'aire d'entreposage à l'aide d'humidificateurs ou de déshumidificateurs, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6128.09 **Fabriquer des blocs de contours et de profils**, comme des gabarits, des montages et autres (faits de bois, de caoutchouc, de métal ou de plastique) afin de poncer une forme particulière ou pour une machine donnée en sculptant à l'aide de ciseaux, d'outils mécaniques portatifs et de machines de production fixes, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6128.10 Poncer des pièces, comme des cadres, des panneaux, du bois massif et des portes, à l'aide d'outils à main, d'outils mécaniques portatifs ou de machines de production fixes en éliminant les marques de coupes laissées par des opérations précédentes et en créant une surface lisse et uniforme prête à la finition, exempte de marques, de défauts et de contamination, à l'aide de papier abrasif de divers grains, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6129.0 Effectuer les opérations de sous-assemblage, d'assemblage et de pré finition

Résultat d'apprentissage général

Choisir et appliquer les adhésifs; utiliser et entretenir l'équipement; concevoir, fabriquer et appliquer des gabarits et des montages; installer la quincaillerie et ajuster les pièces mobiles; effectuer les opérations de pré finition.

Compétences

6129.01 Choisir les adhésifs à appliquer sur les pièces d'armoires (acétate de polyvinyle [PVA], colle aliphatique, adhésifs à base d'eau et de solvant, colle de contact, adhésifs urée-formol, adhésifs résorcine, adhésifs thermofusibles, adhésifs à deux composants et adhésifs spéciaux modernes) en réalisant un examen et une analyse de l'état des surfaces à coller afin de produire un liant, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

- 6129.02 Appliquer les adhésifs sur les pièces d'armoire** (acétate de polyvinyle [PVA], colle aliphatique, adhésifs à base d'eau et de solvant, colle de contact, adhésifs urée-formol, adhésifs résorcine, adhésifs thermofusibles, adhésifs à deux composants et adhésifs spéciaux modernes) en réalisant un examen et une analyse de l'état des surfaces à coller afin de produire un liant, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

- 6129.03 Choisir les méthodes et les dispositifs pour l'assemblage**, y compris le serrage, le collage et le séchage, en analysant l'excès d'adhésif et le liant, de même que le réglage de l'équipement de fixation, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6129.04 Disposer et utiliser des méthodes et des dispositifs pour l'assemblage, y compris le serrage, le collage et le séchage, en analysant l'excès d'adhésif et le liant, de même que le réglage de l'équipement de fixation, en utilisant des outils à main et des outils mécaniques (outils pneumatiques, de clouage, pour l'agrafage, de vissage, biscuiteuses électriques et toupies), conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6129.05 Entretien des dispositifs d'assemblage, y compris pour le serrage, le collage et le séchage par serrage et liage au moyen d'outils à main et d'outils mécaniques (outils pneumatiques, de clouage, pour l'agrafage, de vissage, biscuiteuses électriques et toupies), conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

- 6129.06 Concevoir des gabarits et des montages de sous-assemblage et d'assemblage pour des pièces courbes et irrégulières** (serrage, toupillage, biscuitage, placement des gabarits, forme des motifs) en prenant des mesures pour vérifier la précision, l'ajustement, l'affleurement et l'herméticité des assemblages, en effectuant un examen visuel et une analyse des spécifications d'atelier afin de s'assurer du bon alignement des pièces, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

- 6129.07 Construire des gabarits et des montages de sous-assemblage et d'assemblage pour des pièces courbes et irrégulières** (serrage, toupillage, biscuitage, placement des gabarits, forme des motifs) en prenant des mesures pour vérifier la précision, l'ajustement, l'affleurement et l'herméticité des assemblages, en effectuant un examen visuel et une analyse des spécifications d'atelier afin de s'assurer du bon alignement des pièces, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

- 6129.08 Appliquer des gabarits et des montages de sous-assemblage et d'assemblage pour des pièces courbes et irrégulières** (serrage, toupillage, biscuitage, placement des gabarits, forme des motifs et modèles) en prenant des mesures pour vérifier la précision, l'ajustement, l'affleurement et l'herméticité des assemblages, en effectuant un examen visuel et une analyse des spécifications d'atelier afin de s'assurer du bon alignement des pièces, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

- 6129.09 Fabriquer des pièces courbes** à l'aide de méthodes, comme entailler le matériau pour qu'il convienne au rayon approprié, cintrer le matériau à la vapeur, ainsi que cintrer et surfacer les stratifiés, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

- 6129.10** **Obtenir la quincaillerie appropriée ou indiquée** (vis, boulons, boulons de serrage, charnières, systèmes de guidage des tiroirs et glissières) en vérifiant l'ajustement, l'affleurement et l'herméticité afin de garantir ces caractéristiques ainsi que la platitude, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

- 6129.11** **Installer et ajuster la quincaillerie et les dispositifs de fixation**, y compris les pièces mobiles (portes, tiroirs et étagères) en ajustant les dégagements et en corrigeant l'alignement à l'aide d'outils à main, d'outils pneumatiques et d'outils électriques, tels que des perceuses et des tournevis, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6129.12 Effectuer les opérations de pré finition, selon la qualité du fini recherché et les caractéristiques du matériau, tels l'élimination des défauts de surface, les égratignures et la colle, l'élimination des enfoncements par la vapeur, le lissage des arêtes vives, l'application de stabilisants et d'apprêt à la colle aux endroits nécessaires, en fabriquant et réparant des placages et du bois massif à l'aide de blocs de ponçage manuels, de rabots à recaler, de ponceuses à main pneumatiques et électriques et de fers, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6129.13 Examiner et nettoyer les plastiques stratifiés, y compris les stratifiés d'usage général, verticaux et postformés, en effectuant des examens visuels, et en utilisant des chiffons et des nettoyeurs appropriés, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6130.00 Effectuer les opérations de finition ou de remise en état**Résultat d'apprentissage général**

Choisir, mélanger, appareiller et appliquer les matériaux de finition; enlever et remplacer le fini comme indiqué; frotter, polir et astiquer le fini; utiliser et entretenir l'équipement de finition; faire des vérifications de base des matériaux de finition; connaître les effets de la technologie moderne, tout en surveillant les conditions environnementales.

Compétences

6130.01 Créer une procédure structurée de finition pour la correspondance des couleurs, en suivant les spécifications relatives aux mélanges, aux quantités de réduction, aux ajouts de catalyseurs appropriés et à la correspondance visuelle des couleurs, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6130.02 Fabriquer un panneau de contrôle des étapes, en suivant les spécifications définies dans la procédure de finition et en utilisant un panneau, du ruban, des raclettes, des brosses et des pistolets pulvérisateurs, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

- 6130.03 Choisir les matériaux de finition** (teintures, colorants, encollages, scellants, glacis, nuanceurs, couches de finition, huiles pénétrantes, cires et peintures) en déterminant le matériau de manière à protéger les surfaces et à embellir l'armoire, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

- 6130.04 Mélanger les matériaux de finition** (teintures, colorants, encollages, scellants, glacis, nuanceurs, couches de finition, huiles pénétrantes, cires ou peintures) afin de protéger les surfaces et d'embellir l'armoire en assortissant les couleurs selon les spécifications et en utilisant des mélangeurs pneumatiques, des bâtons à doser la peinture et des agitateurs, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6130.05 Appliquer les matériaux de finition (teintures, colorants, encollages, scellants, glacis, nuanceurs, couches de finition, huiles pénétrantes, cires ou peintures) afin de protéger les surfaces et d'embellir l'armoire en assortissant les couleurs, en employant les méthodes d'application prescrites (p. ex. : par pulvérisation [conventionnel et haut volume basse pression (H.V.B.P)], au pinceau, par trempage, par essuyage), en utilisant une jauge d'épaisseur de feuil humide, des brosses, des racloirs et un pistolet-pulvérisateur, et en assurant une ventilation adéquate, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6130.06 Polir le fini (notamment en frottant et en astiquant jusqu'à l'obtention du lustre et du mouvement de ponçage) en effectuant un examen visuel et en utilisant des racloirs, des polisseuses pneumatiques et des pâtes à polir, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6130.07 **Entretien de l'équipement de finition** (pistolets-pulvérisateurs, réservoirs sous pression, pompes à fluide, polisseuses pneumatiques et équipement d'application manuelle [p. ex. : brosses]), en nettoyant, en recherchant des matières étrangères, en effectuant un examen et des analyses du rendement et du fonctionnement, ainsi que des réglages pour assurer l'ajustement, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6131.00 Effectuer les travaux spécialisés**Résultat d'apprentissage général**

Effectuer les travaux spécialisés, tels que la construction de pièces pour les escaliers et les balustrades, la création de boiseries décoratives pour les armoires, les meubles, les moulures et la menuiserie architecturale, la réparation de boiseries en vue de les restaurer et l'utilisation d'équipement CNC (commande numérique par ordinateur).

Compétences

6131.01 Construire des pièces pour les escaliers et les balustrades en traçant les composants des escaliers et des balustrades à l'aide de calculs, comme les rapports de déclivité montée-course et l'échappée, et en mettant en application les styles d'escaliers, tels que les escaliers droits, à marches gironnées, en spirale et tournant, au moyen d'outils de traçage, tels que des équerres de charpentier, des détecteurs d'angle et des pointes de compas d'ellipse, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, au Code du bâtiment de l'Ontario, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6131.02 Usiner les composants des escaliers et des balustrades

(contremarches, marches, volutes, gorges et nez de marche, cales, limons à crémaillère ou droits, nez de marche arrondie, nouveaux balustres, rampe, etc.) en appliquant des techniques d'assemblage, telles que le goujonage, l'assemblage à mortaises et à tenons et l'assemblage à entailles, en utilisant des gabarits et des modèles, en formant et en cintrant les pièces, en façonnant et tournant les balustres et les pilastres au moyen de tours, de façonneuses, de moulurières, de scies, de toupies, de dégauchisseuses et de rabots, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, au Code du bâtiment de l'Ontario, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6131.03 Assembler les escaliers et les balustrades (contremarches, marches, gorges et nez de marche, cales, volutes, limons à crémaillère ou droit, nez de marche arrondie, rampes, etc.) en construisant les escaliers par parties, y compris le préassemblage, le démontage et le sous-assemblage d'éléments dans des composantes plus importantes à l'aide d'adhésifs, de dispositifs de fixation, de coins, de pinces, de cloueuses pneumatiques, d'agrafeuses et de perceuses, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, au Code du bâtiment de l'Ontario, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6131.04 Restaurer et remettre en état les ouvrages d'ébénisterie et la menuiserie, en évaluant et en déterminant l'état ainsi que les spécifications relatives au mélange, aux quantités de réduction et aux ajouts de catalyseurs nécessaires pour recréer l'état d'origine avec, au besoin, la production de nouvelles pièces, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6131.05 Créer les boiseries décoratives (meubles, ouvrages d'ébénisterie, moulures et menuiseries architecturales) en utilisant des techniques de marqueterie, de parqueterie, de sculpture, de tournage et de façonnage à l'aide de ciseaux, de couteaux à sculpter, de guillotines à placage, de bandes adhésives pour jointage de placages et de plaqueuses, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6131.06 Utiliser l'équipement CNC (programmation, modification des paramètres, configuration et utilisation d'applications informatiques); en sélectionnant et installant l'outillage approprié, en ajustant les réglages, en chargeant et déchargeant le matériel, et en vérifiant et corrigeant le rendement, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6131.07 Installer la vitre et les miroirs à l'aide de méthodes de fixation (bandes de retenue, silicone, mastic de retouche, cales de néoprène, colle activée par les rayons UV [ultraviolets] et quincaillerie spécialisée), conformément au Code du bâtiment de l'Ontario, aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6132.00 Effectuer les travaux de post-finition**Résultat d'apprentissage général**

Effectuer l'installation finale des dispositifs de fixation et de la quincaillerie; évaluer le produit fini pour s'assurer de la qualité et emballer le produit pour son expédition.

Compétences

6132.01 Installer les dispositifs de fixation et la quincaillerie (vis, vis à métaux filetées, serrures, poignées décoratives, rondelles, patins réglables, pièces intérieures spécialisées, fixations métalliques standard, éléments en tissu, plastique, vitre, miroirs, incrustations métalliques et pièces en acier inoxydable) de divers types pour une pièce de travail donnée en plaçant la quincaillerie de fixation sur des ouvrages d'ébénisterie au moyen d'outils à main et d'outils mécaniques portatifs (tournevis, perceuses, visseuses, cloueuses pour clous sans tête et agrafeuses électriques et pneumatiques) selon les spécifications pour la quincaillerie, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

6132.02 **Évaluer le produit fini pour s'assurer de la qualité** en procédant à un examen visuel pour détecter les marques de manipulation ou les égratignures, en vérifiant la préparation du chantier et la référence aux spécifications pour la quincaillerie, et en s'assurant que toutes les pièces mobiles sont bien fixées et que les pièces d'armoire spécifiées sont attachées, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6132.03 **Emballer les produits pour l'expédition** (ouvrages d'ébénisterie, armoires de cuisine, menuiseries, meubles) en les couvrant avec du carton ondulé conventionnel, en les enroulant dans des couvertures, en utilisant du film thermorétractable ou en ayant recours à toute autre mesure de protection, en chargeant et fixant les produits à l'aide de dispositifs, tels que des élévateurs de cargaisons et des courroies, afin d'éviter les dommages durant l'expédition, en tenant compte des dimensions et du poids des produits afin de respecter les limites de manutention, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6133.00 Installer les ouvrages d'ébénisterie et les menuiseries**Résultat d'apprentissage général**

Modifier les ouvrages d'ébénisterie et les menuiseries selon les conditions du chantier, installer les menuiseries architecturales, les ouvrages d'ébénisterie, les armoires et les comptoirs, et protéger le chantier et la menuiserie avant, durant et après l'installation, tout en travaillant avec les gens des métiers connexes.

Compétences

6133.01 Protéger le chantier et la menuiserie avant, durant et après l'installation en prenant note de l'état d'origine du chantier d'installation, comme l'humidité, afin de prévenir toute responsabilité éventuelle en cas de dommages causés par d'autres personnes, en protégeant les planchers et les environs afin de prévenir les dommages causés par la livraison et l'installation du produit, en nettoyant le chantier et en le remettant dans son état initial, tout en protégeant les armoires, les comptoirs, et les menuiseries architecturales installées au moyen de protecteurs placés sur les comptoirs et les armoires et de pellicule plastique et de carton ondulé dans les zones à forte circulation, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, ainsi qu'aux politiques, lignes directrices et procédures de l'entreprise.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

*** Le (la) formateur(trice) peut être un superviseur ou l'employé compétent désigné par le (la) parrain (marraine) de l'apprenti(e).**

- 6133.02 Modifier les ouvrages d'ébénisterie et les menuiseries selon les conditions du chantier** (électricité, plomberie, chauffage et télécommunications) en découpant des trous d'accès, en connectant les canalisations, en finissant les formes, telles que les rondelles et les grillages, au moyen d'outils à main, d'outils mécaniques portatifs, d'instruments de mesure, d'outils de traçage, d'outils à charge explosive et d'outils pneumatiques, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, aux politiques de l'entreprise, ainsi qu'aux lignes directrices, procédures et normes de qualité, telles que définies par l'*Association des manufacturiers de menuiserie architecturale du Canada* dans leur manuel des normes de qualité; tout en tenant compte des documents d'appel d'offres en matière d'architecture.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

- 6133.03 Installer les menuiseries architecturales** (panneaux, moulures verticales et horizontales et moulures) en bloquant ou contreventant le mur, en attachant, en agençant les placages et le bois massif, en agençant les couleurs et la direction du fil du bois; en assurant l'ajustement et l'affleurement au moyen d'outils à main, d'outils mécaniques portatifs, d'instruments de mesure, d'outils de traçage, d'outils à charge explosive et d'outils pneumatiques, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, aux politiques de l'entreprise, ainsi qu'aux lignes directrices, procédures et normes de qualité, telles que définies par l'*Association des manufacturiers de menuiserie architecturale du Canada* dans leur manuel des normes de qualité; tout en tenant compte des documents d'appel d'offres en matière d'architecture.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

6133.04 Installer les armoires et les comptoirs, comme les armoires architecturales, en plastiques stratifiés et en mélamine ainsi que les comptoirs en bois massif, postformés combinés, en panneaux et à surface solide, en bloquant, contreventant ou chantournant le mur, en nivelant à l'aide d'outils à main, d'outils mécaniques portatifs, d'instruments de mesure, d'outils de traçage et d'outils pneumatiques, conformément aux exigences réglementaires en matière de sécurité, aux spécifications des fabricants, aux politiques de l'entreprise, ainsi qu'aux lignes directrices, procédures et normes de qualité, telles que définies par l'*Association des manufacturiers de menuiserie architecturale du Canada* dans leur manuel des normes de qualité; tout en tenant compte des documents d'appel d'offres en matière d'architecture.

jj/mm/aaaa	Nom du formateur ou de la formatrice en lettres moulées	*Signature du formateur ou de la formatrice
jj/mm/aaaa	Nom de l'apprenti ou de l'apprentie en lettres moulées	Signature de l'apprenti ou de l'apprentie

Définitions

Apprenti(e)

- Une personne qui, en vertu d'un contrat d'apprentissage enregistré, reçoit ou doit recevoir une formation dans un métier qui est requise dans le cadre d'un programme d'apprentissage.
- Est titulaire d'un contrat d'apprentissage dans un métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire;
- Est assujetti(e) aux ratios compagnon-qui ont été fixés par voie de règlement et/ou recommandés par l'industrie à l'égard de son métier;
- Reste apprenti(e) jusqu'à l'obtention de son certificat d'apprentissage.

LOPMS

Loi de 2021 ouvrant des perspectives dans les métiers spécialisés (LOPMS)

Certificat d'apprentissage

Certificat délivré à une personne qui a démontré avoir terminé avec succès un programme d'apprentissage en Ontario.

Certificat de qualification

Certificat délivré à une personne qui a terminé un apprentissage ou l'équivalent ET qui a réussi l'examen menant à l'obtention du certificat de qualification.

Compétence

Fait, pour une personne, d'arriver à exécuter, de façon uniforme et sans aide, une tâche en milieu de travail conformément au registre.

Profil de l'analyse des compétences (tableau du PAC)

Tableau qui énonce les exigences de formation d'un métier donné et qui décrit en détail les compétences ou les ensembles de compétences dont l'acquisition doit être démontrée dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

Compagnon (compagne)

Personne titulaire d'un certificat de qualification (dans un métier à accréditation obligatoire ou non obligatoire) et/ou personne exerçant en tant que compagnon (compagne) dans un métier à accréditation non obligatoire qui n'est pas titulaire d'un certificat de qualification et qui possède une expérience équivalente dans ce métier.

Compétence obligatoire

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones non ombrées, dont l'acquisition doit être validée pour que l'apprenti(e) puisse terminer le programme.

Compétence facultative

Se dit des compétences, des ensembles de compétences ou des objectifs généraux de rendement, dans les zones ombrées, dont il n'est pas nécessaire que l'acquisition soit validée pour que l'apprenti(e) puisse terminer le programme.

Certificat de qualification temporaire

- On délivre un certificat de qualification temporaire à une personne qui a obtenu un certificat d'apprentissage (dans les métiers à accréditation obligatoire et non obligatoire) dans un programme assorti d'un examen menant au certificat de qualification, pour lequel la personne n'a pas encore passé l'examen en question.
- Le certificat de qualification temporaire a la durée prescrite ou, si aucune durée n'est prescrite, une durée d'un an.
- Dans le cas d'un métier à accréditation obligatoire, ce certificat temporaire permet à son titulaire de continuer à travailler légalement pendant une période maximale de 12 mois, pendant qu'il ou elle se prépare à passer l'examen de certification.
- Les titulaires d'un certificat de qualification temporaire sont assujettis aux ratios qui ont été fixés à l'égard de leur métier.

Ratios

Aux fins du programme d'apprentissage, le ratio est le nombre maximal de compagnons par rapport au nombre d'apprentis. Les ratios ont pour but d'assurer une supervision, une formation et une continuité du travail cohérentes.

Programme Sceau rouge

Le Programme des normes interprovinciales du Sceau rouge (aussi appelé Programme du Sceau rouge) a été établi il y a plus de 50 ans afin d'accroître la mobilité des travailleurs qualifiés entre les diverses régions du Canada et constitue une norme d'excellence dans l'industrie. En obtenant une note de 70 % ou plus à un examen interprovincial Sceau rouge, les participants à ce programme peuvent voir leurs certificats provinciaux ou territoriaux obtenir la mention Sceau rouge.

Le Programme des normes interprovinciales du Sceau rouge reconnaît leurs compétences et fait en sorte que leurs certificats soient reconnus partout au Canada sans qu'ils aient à passer d'autres examens. Il existe actuellement plus de 50 métiers désignés Sceau rouge. **Le Programme du Sceau rouge est considéré comme une norme d'excellence interprovinciale dans les métiers spécialisés.** Il est le fruit d'un partenariat entre le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux et diverses parties intéressées.

Validation

Signature du (de la) parrain (marraine) officiel(le) ou d'un signataire autorisé (p. ex., le (la) formateur(trice)), attestant qu'un(e) apprenti(e) a acquis une compétence.

Compétence

Aptitude ou tâche individuelle décrite dans le registre.

Ensembles de compétences

Groupe ou sélection de compétences individuelles décrites dans le registre.

Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines)

Liste de tous les ensembles de compétences comportant un espace pour la validation du (de la) parrain (marraine) officiel(le).

Parrain (marraine)

Personne qui a conclu un contrat d'apprentissage enregistré selon lequel elle doit veiller à ce qu'une autre personne reçoive une formation en milieu de travail dans un métier, dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

Parrain officiel

Parrain (marraine) signataire du contrat d'apprentissage enregistré ou du contrat d'apprentissage. Pour pouvoir former des apprentis, le (la) parrain (marraine) doit prouver que le lieu de travail compte des compagnons ou des personnes considérées comme telles et dispose des outils, du matériel, des matériaux et des procédés que les représentants de l'industrie ont désignés comme étant essentiels au métier en question.

Formateur(trice)

Une personne qui surveille l'exécution d'une tâche et qui établit les attentes et les pratiques auxquelles l'apprenti(e) doit se conformer en milieu de travail. Pour un métier à accréditation obligatoire, un formateur qualifié est une personne qui détient un certificat de qualification. Dans un métier à accréditation non obligatoire, un formateur est une personne qui est soit titulaire d'un certificat de qualification, d'un certificat d'apprentissage ou d'un certificat équivalent.

Prêt(e) à passer l'examen?

Pour bon nombre de métiers spécialisés en Ontario, vous devez réussir un examen final pour être accrédité(e) dans votre métier. La réussite de l'examen vous donne le droit de vous présenter comme compagnon (compagne) et de recevoir un certificat de qualification dans votre métier.

Voici les deux types d'examens qui permettent d'obtenir une accréditation pour pouvoir exercer un métier en Ontario :

1. les examens provinciaux (Ontario), qui permettent d'obtenir un certificat de qualification;
2. les examens Sceau rouge, qui permettent d'obtenir un certificat de qualification portant la mention Sceau rouge interprovinciale.

Vous passerez l'examen du Sceau rouge pour les métiers désignés Sceau rouge en Ontario. Pour accéder au Guide de préparation en vue d'un examen du Sceau rouge, veuillez consulter le site www.sceau-rouge.ca

Guide de préparation à l'examen provincial [Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario](#)

Principaux renseignements à connaître au sujet de l'examen

- Vous disposerez d'**un maximum de quatre heures pour effectuer l'examen.**
- Les mesures d'adaptation doivent être demandées et approuvées avant la programmation de votre examen.
- Si vous terminez l'examen en moins de quatre heures, vous pouvez quitter le centre d'examen.
- Pour chaque question, vous devrez choisir la bonne réponse parmi les quatre choix donnés. L'examen peut compter entre 90 et 150 questions à choix multiples.
- La note de passage est de 70 %.

Marche à suivre pour pouvoir passer l'examen

La marche à suivre pour pouvoir passer l'examen est actuellement présentée en détail sur le site Web de Métiers spécialisés Ontario : [Réservation d'examen – Métiers spécialisés Ontario](#)

N'oubliez pas ces trois principales étapes :

1. Confirmez que vous êtes admissible à l'examen auprès de Métiers spécialisés Ontario;
2. Communiquez avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario pour acquitter vos frais d'examen;
3. Communiquez avec votre bureau de service local afin de fixer la date de votre examen, qui aura lieu dans son centre d'examen : ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario.

Directives pour consigner un changement de parrain

1. Consignez les renseignements sur votre premier parrain dans le Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1; il s'agit en fait du parrain qui a signé votre premier contrat de formation en apprentissage pour ce métier.
2. Si vous changez de parrain (marraine) avant de terminer ce programme d'apprentissage, veuillez contacter votre bureau de service local immédiatement pour mettre à jour le dossier de votre parrain (marraine).
3. Veuillez-vous assurer de consigner tous les renseignements concernant tout autre parrain officiel en rapport avec votre apprentissage au moyen des dossiers du (de la) parrain (marraine) fournis aux pages suivantes (s'il y a lieu).

Vous devez remplir un formulaire de modification du dossier du (de la) parrain (marraine) chaque fois que vous changez de parrain.

Dossier du (de la) parrain (marraine) n° 1

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 2

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 3

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

Changement du dossier du (de la) parrain (marraine) n° 4

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom de l'apprenti(e)	
N° du contrat d'apprentissage	Date (jj/mm/aa)
Nom du (de la) parrain (marraine)	
Adresse	
Téléphone	
Adresse courriel	

Sommaire de la formation	
Date d'embauche	
Date de fin d'emploi	
Nbre total d'heures de formation et d'instruction données durant cette période	
Ensembles de compétences acquis	

Je déclare, en tant que parrain (marraine), que tous les renseignements ci-dessus sont, à ma connaissance, véridiques et exacts.

Signature : _____ Date :(jj/mm/aa) _____

Le (la) parrain (marraine) doit valider et dater l'acquisition de chaque compétence par l'apprenti(e). Les compétences qui figurent dans une zone ombrée sont toutefois facultatives, ce qui signifie que leur acquisition n'a pas à être validée.

***Si vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires du dossier du (de la) parrain (marraine), visitez [Métiers spécialisés Ontario](#) pour y trouver le formulaire correspondant.**

Annexe A – Directives relatives à l’attestation de fin d’apprentissage

Une fois que l’apprenti(e) a terminé toute sa formation en classe ainsi que toutes les heures visées de formation en milieu de travail qu’exige le métier, et qu’il ou elle a acquis toutes les compétences obligatoires énoncées dans ce registre :

L’apprenti(e) et le (la) parrain (marraine) remplissent l’attestation de fin d’apprentissage et la validation de l’ensemble de compétences pour le (la) parrain (marraine) figurant aux pages suivantes.

1. Ils signent les formulaires et les soumettent à leur bureau de service local. Pour trouver le bureau le plus près, vérifiez les coordonnées à l’adresse ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario ou communiquez avec *Emploi Ontario en appelant sans frais le 1-800-387-5656.*
2. Pour tous les métiers : Toutes les compétences obligatoires (ou la combinaison indiquée dans les exigences d’achèvement du métier) du registre doivent être validées. Les heures recommandées constituent un objectif de référence. Si le (la) parrain (marraine) termine la formation de l’apprenti(e) avant d’atteindre le nombre d’heures de formation que recommande l’industrie, le personnel du Ministère peut exiger des renseignements supplémentaires sur la formation en milieu de travail de l’apprenti(e). Un exemple de demande serait une lettre du (de la) parrain (marraine) qui confirme que l’apprenti(e) a travaillé pendant un certain temps dans le métier avant l’enregistrement du premier contrat d’apprentissage et qu’il ou elle a ainsi acquis au préalable certaines compétences.

Les apprentis qui soumettent l’attestation de fin d’apprentissage et la documentation pertinente à leur bureau de service local par la poste, par télécopieur ou par courriel (sous forme de document numérisé) ne doivent pas inclure leur registre; ceux qui remettent ce formulaire en personne à leur bureau de service local doivent apporter leur registre avec eux.

Le personnel du Ministère peut communiquer avec l’apprenti(e) ou encore le (la) parrain (marraine) pour leur demander de fournir de plus amples renseignements ou de la documentation supplémentaire après avoir vérifié tous les renseignements contenus dans l’attestation de fin d’apprentissage. Une fois l’attestation de fin d’apprentissage confirmée, le bureau de service local délivrera un certificat d’apprentissage à l’apprenti(e).

Métiers spécialisés Ontario recevra une notification de la fin de l’apprentissage.

- Si l’apprenti(e) a terminé un programme relatif à un **métier à accréditation obligatoire**, Métiers spécialisés Ontario inscrira automatiquement l’apprenti(e) pour un certificat de qualification temporaire afin qu’il ou qu’elle puisse continuer d’exercer légalement son métier pendant un an, tout en se préparant en vue de l’examen de certification.
- Si un(e) apprenti(e) termine son apprentissage dans un **métier à accréditation non obligatoire** et qu’il existe un examen menant à l’obtention d’un certificat de qualification, il ou elle doit réussir l’examen pour recevoir un certificat de qualification de Métiers spécialisés Ontario.

Pour obtenir la permission de fixer la date et l’heure de l’examen après la confirmation de l’apprentissage, vous devez tout d’abord communiquer avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario au 647-847-3000 ou sans frais au 1-855-299-0028 pour acquitter les frais de l’examen de certification. Après avoir payé vos frais d’examen auprès de Métiers spécialisés Ontario, réservez votre place en communiquant avec votre bureau de service local d’Emploi Ontario.

Annexe B – Attestation de fin d'apprentissage

Veillez remplir les deux côtés de ce formulaire, y compris la validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines) (consulter le verso de ce formulaire). Une fois les deux côtés remplis, soumettez le formulaire à votre bureau de service local (vous obtiendrez les coordonnées à l'adresse ontario.ca/fr/page/bureau-d'apprentissage-demploi-ontario ou en appelant Emploi Ontario au 1-800-387-5656).

Renseignements sur l'apprenti(e)	
Nom (en lettres moulées)	
N° d'identification du client délivré par le Ministère	
Numéro(s) de téléphone	

Renseignements sur le (la) parrain (marraine)	
Nom légal	
Adresse	
Numéro(s) de téléphone	
Signataire autorisé du (de la) parrain (marraine) (<i>nom en lettres moulées</i>)	
Adresse courriel	

Renseignements sur le programme	
Nom du métier	
Nombre d'heures requis conformément au contrat d'apprentissage (<i>pour les métiers fondés sur des heures de formation seulement</i>)	
Heures de formation? (<i>documentation jointe</i>)	Oui () Non () Sans objet ()
Formation en classe terminée ou exemptée?	Oui () Non () Sans objet ()

Je confirme par la présente que les renseignements fournis des deux côtés de cette attestation sont véridiques et exacts.

X _____ **X** _____
Signature (apprenti(e)) Date Signature du signataire autorisé du parrain Date

Annexe C – Validation des ensembles de compétences pour les parrains (marraines)

Vous trouverez les numéros et les titres des ensembles de compétences dans la table des matières du registre. En validant chacun des ensembles de compétences présentés dans le tableau ci-dessous, vous confirmez de façon définitive, à titre de parrain (marraine) de l'apprenti(e), qu'il ou elle a démontré sa compétence relativement à toutes les compétences obligatoires que prévoit l'ensemble.

N° de l'ensemble de compétences	Titre de l'ensemble de compétences	Signature du signataire autorisé
6120.0	Se protéger et protéger les autres	
6121.0	Interpréter les dessins, préparer les esquisses et calculer les coûts	
6122.0	Choisir le bois d'œuvre et les autres matières premières	
6123.0	Utiliser et entretenir les outils et l'équipement	
6124.0	Créer et utiliser des gabarits, des montages et des modèles	
6125.0	Utiliser et entretenir l'outillage servant à dégrossir et l'équipement de transformation des panneaux	
6126.0	Utiliser et entretenir l'équipement servant à l'application des placages, des stratifiés faits de produits autres que le bois, des polymères et des revêtements spéciaux	
6127.0	Effectuer l'usinage de finition	
6128.0	Effectuer le ponçage	
6129.0	Effectuer les opérations de sous-assemblage, d'assemblage et de pré finition	
6130.0	Effectuer les opérations de finition ou de remise en état	
6131.0	Effectuer les travaux spécialisés	
6132.0	Effectuer les travaux de post-finition	
6133.0	Installer les ouvrages d'ébénisterie et les menuiseries	

Réservé à l'usage du ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences :

Vérification que le (la) parrain (marraine) est le parrain officiel le plus récent : Oui () Non ()

Documentation d'appui pour les heures effectuées jointe : Oui () Non ()

Achèvement de la formation en classe vérifié : Oui () Non ()

Nom de l'employé(e) _____ Signature _____

Date _____

Annexe D – Bureaux de service locaux en Ontario

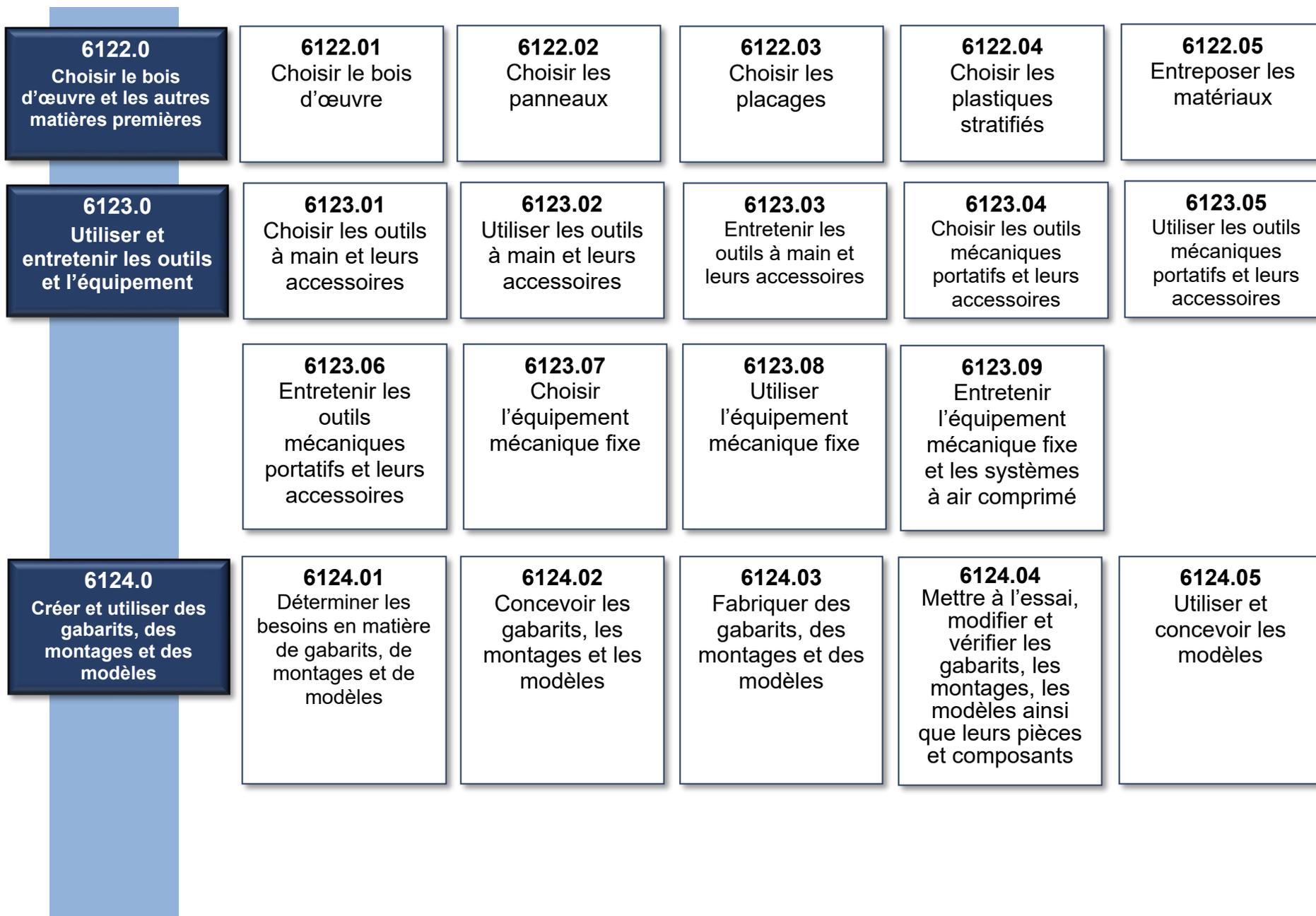
Pour la liste des bureaux actuels, rendez-vous au :
ontario.ca/fr/page/bureau-dapprentissage-demploi-ontario

Emplacement	Adresse	Emplacement	Adresse
Barrie 705-737-1431	55, prom. Cedar Pointe, bureau 609, Barrie (Ontario) L4N 5R7	Marathon 807-346-1550	52, chemin Peninsula, bureau 103, Marathon (Ontario) P0T 2E0
Belleville 613-968-5558 1-800-953-6885	199, rue Front Nord, Belleville (Ontario) K8P 3B5	Markham 905-513-2695	140, promenade Allstate, bureau 505, Markham (Ontario) L3R 5Y8
Brantford 519-756-5197	505, chemin Park Nord, bureau 201, Brantford (Ontario) N3R 7K8	North Bay 705-495-8515 1-800-236-0744	200, 1 ^{re} avenue Ouest, North Bay (Ontario) P1B 3B9
Chatham 519-354-2766 1-800-214-8284	870, rue Richmond Ouest, 1 ^{er} étage, Chatham (Ontario) N7M 5J5	Ottawa 613-731-7100 1-877-221-1220	Preston Square, 347, rue Preston, bureau 310 Ottawa (Ontario) K1S 3H8
Cornwall 613-938-9702 1-877-668-6604	132, 2 ^e rue Est, bureau 202, Cornwall (Ontario) K6H 1Y4	Owen Sound 519-376-5790 1-800-838-9468	1450, 1 ^{re} avenue Ouest, bureau 100, Owen Sound (Ontario) N4K 6W2
Dryden 807-456-2665 1-800-734-9572	Édifice du gouvernement provincial, 479, rue Government, Dryden (Ontario) P8N 3K9	Peel 905-279-7333 1-800-736-5520	The Emerald Centre, 10, prom. Kingsbridge Garden, bureau 404, Mississauga (Ontario) L5R 3K6
Durham 905-433-0595 1-800-461-4608	78, rue Richmond Ouest, Oshawa (Ontario) L1G 1E1	Pembroke 613-735-3911 1-800-807-0227	615, rue Pembroke Est, Pembroke (Ontario) K8A 3L7
Elliot Lake 1-800-236-8817	50, prom. Hillside Nord, Elliot Lake (Ontario) P5A 1X4	Peterborough 705-745-1918 1-877-433-6555	901, rue Lansdowne Ouest, Peterborough (Ontario) K9J 1Z5
Fort Frances 807-274-8634	922, rue Scott, 2 ^e étage, Fort Frances (Ontario) P9A 1J4	Sarnia 519-542-7705 1-800-363-8453	Centre commercial Bayside, 150, rue Christina Nord, Sarnia (Ontario) N7T 7W5
Geraldton 807-854-1966	208, av. Beamish Ouest Geraldton (Ontario) P0T 1M0	Sault Ste. Marie 705-945-6815 1-800-236-8817	477, rue Queen Est, 4 ^e étage, Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 1Z5
Halton 905-842-5105 1-844-901-5105	700, promenade Dorval, bureau 201, Oakville (Ontario) L6K 3V3	St. Catharines 905-704-2991 1-800-263-4475	Garden City Tower, 301, rue St Paul Est, 10 ^e étage, St Catharines (Ontario) L2R 7R4
Hamilton 905-521-7764 1-800-668-4479	Édifice Ellen Fairclough, 119, rue King Ouest, 8 ^e étage, Hamilton (Ontario) L8P 4Y7	Sudbury 705-564-3030 1-800-603-5999	159, rue Cedar, bureau 506, Sudbury (Ontario) P3E 6A5
Kapuskasing 705-465-5785 705-235-1950	Édifice du gouvernement de l'Ontario, 122, chemin Government Ouest, Kapuskasing (Ontario) P5N 2X8	Thunder Bay 807-346-1550 1-800-439-5493	189, chemin Red River, bureau 103, Thunder Bay (Ontario) P7B 1A2
Kenora 807-468-2879 1-800-734-9572	227 1/2, rue Second Sud, Kenora (Ontario) P9N 1G4	Timmins 705-235-1950 1-877-275-5139	Édifice du gouvernement de l'Ontario, 5520, Route 101 Est, aile B, South Porcupine (Ontario) P0N 1H0
Kingston 613-548-1151 1-866-973-4043	Alliance Business Centre, 299, rue Concession, bureau 201, Kingston (Ontario) K7K 2B9	Toronto-Centre 416-927-7366 1-800-387-5656	2, av. St. Clair Ouest, 11 ^e étage, Toronto (Ontario) M4A 1L5
Kitchener 519-653-5758 1-866-877-0099	4275, rue King Est, Kitchener (Ontario) N2P 2E9	Toronto-Sud 416-326-5800	625, rue Church, 1 ^{er} étage, Toronto (Ontario) M7A 2B5
London 519-675-7788 1-800-265-1050	1200, chemin commissioners Est, bureau 72, London (Ontario) N5Z 4R3	Windsor 519-973-1441	Roundhouse Centre, 3155, avenue Howard, 2 ^e étage, bureau 200, Windsor (Ontario) N8X 4Y8

Diagramme Profil d'Analyse des Compétences (PAC)



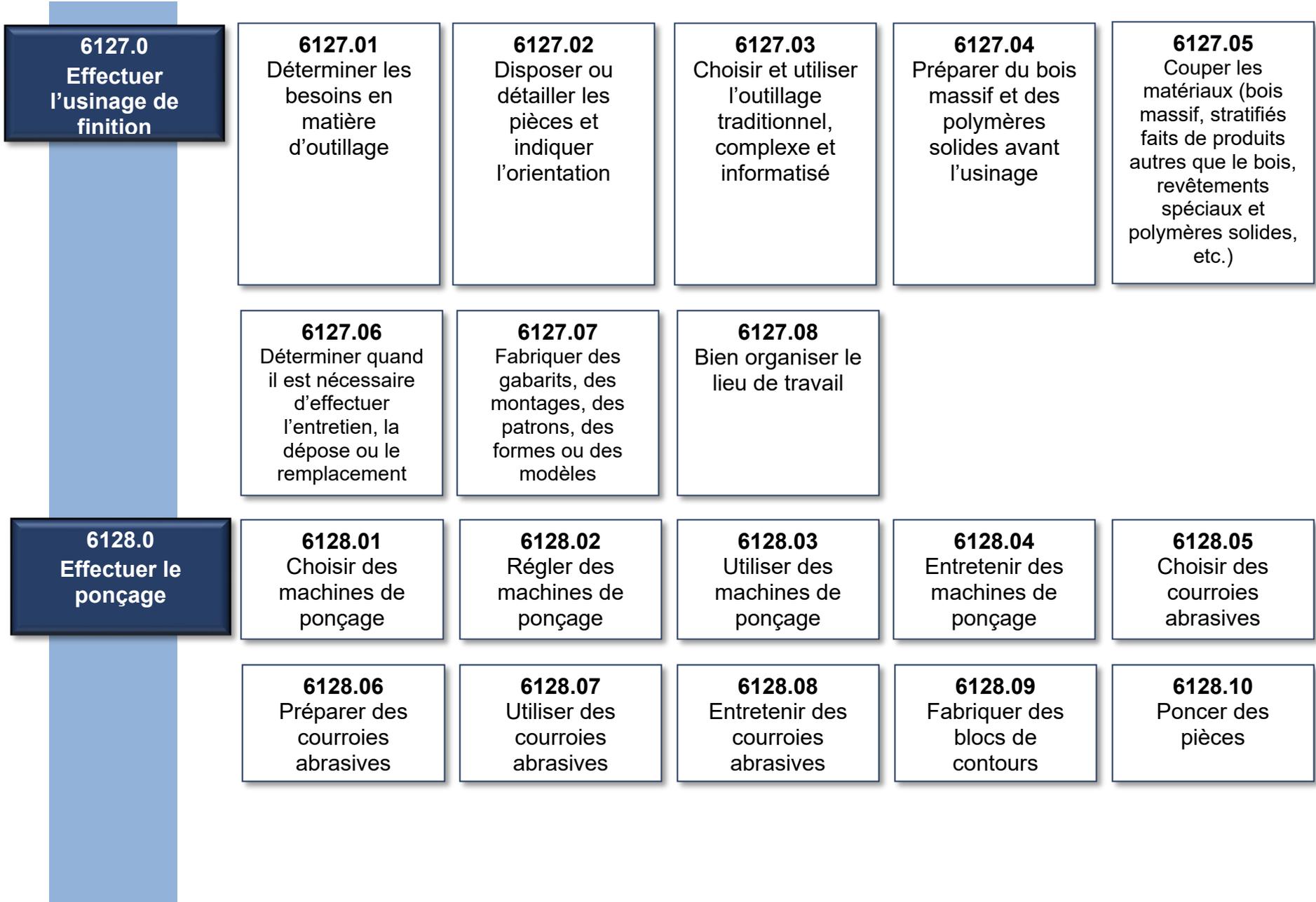
Profil de l'analyse des compétences : Ébéniste 438A (tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être effectués)



Profil de l'analyse des compétences : Ébéniste 438A (tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être effectués)



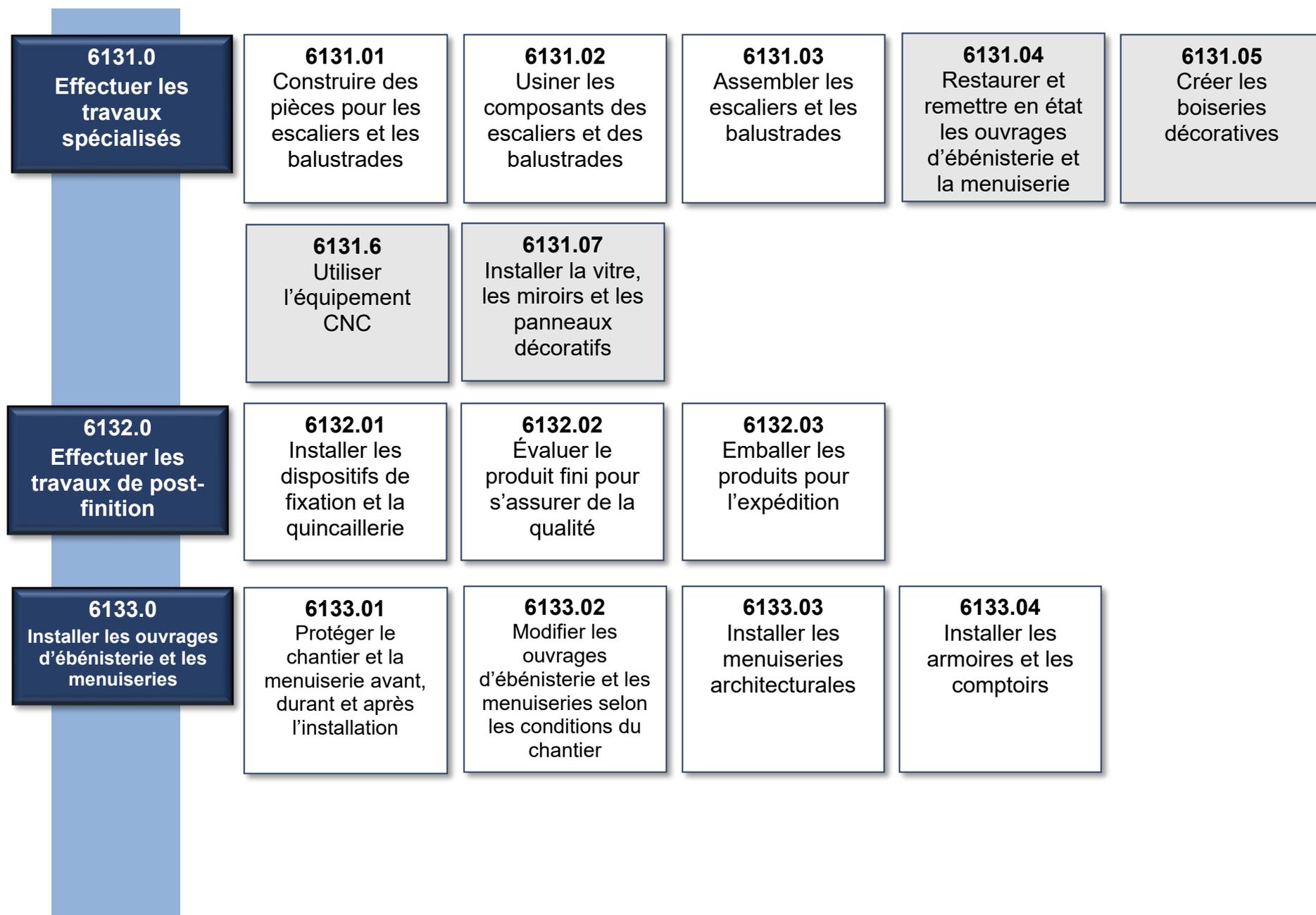
Profil de l'analyse des compétences : Ébéniste 438A (tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être effectués)



Profil de l'analyse des compétences : Ébéniste 438A (tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être effectués)

6129.0 Effectuer les opérations de sous-assemblage, d'assemblage et de pré finition	6129.01 Choisir les adhésifs à appliquer sur les pièces d'armoires	6129.02 Appliquer les adhésifs sur les pièces d'armoire	6129.03 Choisir les dispositifs de fixation	6129.04 Disposer et utiliser les dispositifs de fixation	6129.05 Entretien les dispositifs de fixation	
	6129.06 Concevoir des gabarits et des montages de sous-assemblage et d'assemblage pour des pièces courbes et irrégulières	6129.07 Construire des gabarits et des montages de sous-assemblage et d'assemblage pour des pièces courbes et irrégulières	6129.08 Appliquer des gabarits et des montages de sous-assemblage et d'assemblage pour des pièces courbes et irrégulières	6129.09 Obtenir la quincaillerie appropriée ou indiquée	6129.10 Installer et ajuster la quincaillerie et les dispositifs de fixation	
	6129.11 Effectuer les opérations de pré finitions	6129.12 Examiner et nettoyer les plastiques stratifiés	6129.13 Fabriquer des pièces courbes à l'aide de méthodes			
	6130.0 Effectuer les opérations de finition ou de remise en état	6130.01 Créer une procédure structurée de finition	6130.02 Fabriquer un panneau de contrôle des étapes	6130.03 Choisir les matériaux de finition	6130.04 Mélanger les matériaux de finition	6130.05 Appliquer les matériaux de finition
		6130.06 Polir le fini	6130.07 Entretien l'équipement de finition			

Profil de l'analyse des compétences : Ébéniste 438A (tous les ensembles de compétences non ombrés doivent être effectués)



Achèvement du programme d'apprentissage

Si votre parrain (marraine) affirme que vous avez acquis les compétences exigées, que vous avez effectué les heures de travail requises et que vous avez terminé tous les niveaux de formation en classe établis pour votre métier :

- ✓ Suivez les instructions fournies dans l'attestation de fin d'apprentissage (Annexe A) du registre.
- ✓ Répondez à toutes les questions du personnel du MTIFDC, et fournissez-lui toute documentation supplémentaire requise.
- ✓ Une fois la fin de l'apprentissage confirmée, le MTIFDC vous délivrera un certificat d'apprentissage et en informera Métiers spécialisés Ontario.

Après votre apprentissage

Si vous exercez un métier pour lequel il existe un examen de certification, Métiers spécialisés Ontario recevra un avis de fin d'apprentissage.

Pour les métiers à accréditation obligatoire, vous recevrez un certificat de qualification temporaire qui vous permettra de travailler légalement pendant une période maximale de 12 mois, jusqu'à ce que vous réussissiez votre examen.

Pour un métier à accréditation non obligatoire, une fois que vous aurez réussi votre examen, vous recevrez un certificat de qualification pour votre métier.

Comment vous préparer pour votre examen

- **Pour acquitter les frais liés à un examen menant à l'obtention d'un certificat de qualification, veuillez communiquer avec les Services à la clientèle de Métiers spécialisés Ontario au : 647-847-3000 ou sans frais au 1-855-299-0028**
- **Pour réserver une place pour votre examen :** Après avoir acquitté les frais, communiquez avec votre bureau de service local pour fixer la date et l'heure de votre examen.
- **Téléchargez le guide de préparation à l'examen de Métiers spécialisés Ontario à l'adresse :**
[Ressources pour l'examen – Métiers spécialisés Ontario](#) et/ou consultez le **guide de préparation à l'examen pour les métiers désignés Sceau rouge :**
sceau-rouge.ca



Métiers spécialisés Ontario

FIER D'ENCOURAGER • PROUD SUPPORTER
PROGRAMME EXCELLENCE PROGRAM
SCEAU ROUGE • RED SEAL



Ébéniste